

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## DISSERTATION SUR LE PAPE.

---

Cette dissertation a eu lieu sous la forme d'un entretien à la distribution des prix du Séminaire de St. Hyacinthe le 5 juillet dernier. Six élèves s'en étaient partagé les diverses parties. Les interlocuteurs sont désignés par les premières lettres de l'alphabet.

### I

A. — Autrefois quand arrivait ce jour solennel de la distribution des prix dans les institutions classiques ; lorsque, comme aujourd'hui, une assemblée d'élite venait en assistant à cette fête montrer sa bienveillance à l'égard de la jeunesse studieuse, on évitait de traiter en cette circonstance toute question de polémique religieuse ou sociale. On se livrait à des dissertations, à des plaidoyers dont l'objet était purement scientifique ou littéraire. On aurait craint de troubler la paix des études par des discussions qui eussent fait entrer les élèves dans l'arène des débats qui s'agitent dans la société. On pouvait alors avoir raison d'en agir de la sorte.

Mais le temps, dans ses évolutions rapides, amène des événements dont l'influence doit se faire sentir jusque dans cette retraite qu'on a appelée le sanctuaire des lettres. Il pose des questions qui vont partout provoquer l'attention de l'intelligence, à cause des intérêts importants auxquels elles se rattachent. On entreprendrait en vain de se boucher les oreilles. Cette voix a un accent d'une force qui la fait entendre malgré soi. Il faut nécessairement l'écouter, et la sagesse fait un devoir de s'occuper de ce qu'elle dit. Il s'agit des principes qui doivent déterminer le cours de la vie intellectuelle et

morale. Les plus hautes vérités sont l'objet d'une lutte animée entre les esprits. Peut-on être indifférent à un combat dont l'issue sera leur triomphe pour le bien de la société, ou la prédominance des plus funestes erreurs ? La jeunesse doit-elle être laissée en dehors de ces discussions dans lesquelles est engagé son avenir religieux et civil ?

Aujourd'hui, on désire de la part des élèves des institutions classiques un certain maniement des armes, qui dans quelque étroites limites qu'il s'accomplisse, soit une initiation aux exercices militaires que la défense de la patrie peut réclamer. Ne doivent-ils pas, à plus forte raison, être préparés, jusqu'à un certain point, à la guerre des idées, où nécessairement, à la sortie du Collège, leur intelligence aura à prendre part ? Ils trouveront en entrant dans la société la discussion sur les questions les plus graves, dans les conversations des salons, dans les feuilles nombreuses que chaque jour la presse met entre leurs mains, et jusque dans le retentissement des plaidoyers entendus devant les tribunaux de la justice.— Bien plus, ils se rencontreront en face d'un prosélytisme auquel il leur sera difficile de résister. Plus que jamais aujourd'hui, les idées, pour se propager ou se défendre, forment des associations qui deviennent bientôt des camps aux drapeaux opposés. A chaque instant, le jeune homme se sent pressé de s'enrôler dans l'une ou l'autre de ces armées. Il peut être facilement circonvenu. S'il ne sait pas discerner clairement où est la vérité, la justice, l'amour du bien, il pourra se vouer à un parti, dont il entendra plus tard sa conscience lui demander l'abandon, que toute fois lui rendront bien difficile le respect humain et une pression bien fortement exercée sur lui pour le maintenir là où il s'est d'abord imprudemment engagé.

Dans les divers enseignements que nous avons reçus, les grandes vérités religieuses sociales et morales ont été traitées ; mais comme cela a eu lieu, en d'autres occasions semblables, et ce semble, avec l'approbation du public, on a voulu qu'une étude plus particulière de l'une de ces graves questions qui agitent le monde, fut faite pour ce jour solennel, afin qu'à raison de la circonstance même, elle gravât plus profondément dans nos esprits et nos cœurs une doctrine salutaire ; et l'on a pensé que l'exposition que nous en ferions serait utile et agréable aux personnes de cet auditoire dont un certain nombre entendrait avec intérêt une discussion propre à les instruire, et dont les autres verraient avec plaisir les élèves de cette institution rappeler des vérités familières à leur intelligence et objet de leur dévouement.

*Indocti discant, et ament meminisse periti.*

Qu'est-ce qui aujourd'hui fixe l'attention de tous les esprits, et produit dans les cœurs les plus vifs sentiments d'espérance ou d'anxiété ? Evidemment ce qui se passe à Rome. Le Concile du Vatican est depuis sept ou huit mois l'objet des informations recherchées, des conjectures, des réflexions de la part de tous ceux chez qui l'intelligence n'est pas exclusivement absorbée par les intérêts matériels. Tous les journaux, catholiques ou non, s'empressent de donner des nouvelles de cette assemblée et de discuter les matières sur lesquelles on y délibère. Il n'est personne qui ne pense que de cette réunion de tous les Evêques de la terre doivent sortir des décisions qui influent puissamment sur le monde intellectuel.

Mais parmi les questions que l'on y traite, il en est une, qui, par l'intérêt qu'elle excite, domine toutes les autres ; on sent que je parle de l'infailibilité du Pape. Est-il bien vrai qu'il y ait sur la terre un homme, dont la parole ait l'autorité de celle de Dieu même, qui doive nécessairement commander l'assentiment des intelligences et qui ait le droit de prononcer l'anathème contre quiconque refuse de croire à ses enseignements ? Certes, si une question a jamais eu de l'importance pour les hommes, c'est bien celle-ci.

Le Concile n'a pas encore formulé sa décision sur cette matière capitale ; mais il n'est personne qui ne soit convaincu qu'elle sera donnée au premier jour pour l'affirmative. La très-grande majorité des Pères s'est exprimée en ce sens, et d'ailleurs le concile ne peut que reconnaître, par une déclaration solennelle, ce qui est l'objet de la croyance à peu près générale de l'Eglise catholique. Nous aurons à faire un acte de foi à cette vérité sur laquelle le doute, encore moins qu'auparavant, ne sera permis. Mais l'apôtre veut que notre soumission soit raisonnable. *Rationabile obsequium vestrum.*

Chercher la raison de l'infailibilité du Pape, apprécier la grandeur et l'influence de cette doctrine, savoir répondre aux difficultés que l'on peut élever contre elle, peut-il y avoir en ces jours une occupation plus digne de l'intelligence ? — C'est l'étude que nous avons faite, et dont nous venons vous exposer le résultat. Toute fois nous ne nous sommes pas bornés à la question de l'infailibilité. Nous avons considéré le Chef de l'Eglise sous divers points de vue, afin de compléter l'idée que nous devons nous en former. L'objet de cet entretien, c'est le Pape, apprécié dans sa dignité, dans son histoire, dans son influence sur la société.

## II

B.— Qu'est-ce que le Pape ? Le Vicaire du Christ, c'est-à-dire, celui qui le représente, qui continue son œuvre sur la terre. Pour se bien rendre compte de sa dignité et de son pouvoir ; pour que la foi de l'intelligence s'incline devant son autorité, il faut remonter à celui dont il est le représentant, rappeler la mission du Christ lui-même, qui se perpétue en sa personne.

Les vérités du Christianisme prises séparément, peuvent offrir quelques difficultés à raison de leur nature mystérieuse ; mais quand elles se déploient dans leur magnifique ordonnance, quand on examine l'enchaînement admirable qui les relie entre elles, quand on les voit se dérouler comme conséquences d'un principe qui s'impose nécessairement à l'intelligence, ou comme résultat d'un fait incontestable, alors elles répandent une lumière qui fait disparaître toutes les ombres.

L'histoire du monde se partage en deux époques : les temps qui se sont écoulés avant Jésus Christ, et les siècles que l'on compte depuis lui.

Dans l'antiquité, un Messie était attendu par les Juifs ; tout l'Ancien Testament en fait foi. Les peuples de l'Orient, les Grecs, les Romains avaient une attente semblable.

Ecoutez cette parole de Suétone : " Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis eo tempore Judœa profecti rerum potirentur." (In Vesp.) Le plus grand des historiens de Rome, Tacite, dit la même chose à peu près dans les mêmes termes : " Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique de Judœa rerum protirentur." (Tac. hist. lib. 5. 10.)

C'est avec raison qu'un prophète a dit : Il viendra le désiré des nations. (Aggée. 21.)

Le Messie est venu ; on ne l'attend plus nulle part ; tout depuis est marqué de son empreinte : sa naissance détermine l'ère de toutes les nations civilisées.

On l'adore, ou on le combat. Les plus grands débats du monde l'ont pour objet. Cela avait été prédit : *in signum cui contradicetur.* (Luc. 2.) C'est une preuve de sa divinité.

Jésus a existé ; le fait est certain, le monde ne combat point pour un personnage imaginaire. Nul homme n'a une existence historique aussi constatée ; nul n'a laissé tant de traces de son passage

dans le monde ; nul n'a plus vécu dans l'esprit et le cœur des hommes.

Jésus a prouvé sa divinité par la sainteté de sa vie dont nul sage n'a approché ; par la sublimité de ses enseignements que personne ne conteste ; par les miracles les plus éclatants, avoués de ses ennemis même ; par sa mort qu'il a prédite dans toutes ces circonstances, et dont il a souffert volontairement les épouvantables douleurs avec une force surhumaine ; par sa résurrection glorieuse dont la vérité est éclatante comme le soleil.

Qu'est-ce que le Messie est venu faire ? Instruire les hommes et les sanctifier pour qu'ils puissent obtenir la vie éternelle.

Il a éclairé le monde en faisant mieux connaître Dieu dans sa nature, dans ses bienfaits, dans son amour ; il a révélé le mystère de l'incarnation accompli en lui-même, rappelé la chute originelle et la nécessité de la réparation ; enseigné le culte que les hommes doivent à Dieu ; prêché la morale la plus pure, et révélé la destinée future de l'homme d'une manière plus expresse.

Il a présenté aux hommes les moyens de se sanctifier dans les sacrements qu'il a établis et par lesquels il les fait participer aux mérites de son sang.

Il a donné l'ordre de croire et de pratiquer tout ce qu'il a enseigné sous peine de damnation.

Jésus-Christ n'est plus sur la terre ; il n'a rien écrit : il a parlé, il a agi.

Comment connaître ses enseignements ? Les Evangiles ont été écrits. Mais ils ne renferment pas, ils le déclarent eux-mêmes, toute sa doctrine. D'ailleurs comment sait-on qu'ils ont été inspirés ? Et qui peut en assigner le vrai sens ? Ils renferment les faits les plus extraordinaires, les dogmes les plus mystérieux, une morale sévère dont la violation entraîne la perte éternelle. Eh bien, prétendrait-on que chacun des hommes, malgré ses préjugés, ses passions, son ignorance, verra clairement, sans difficulté, sans aucun doute, tout ce qui est enseigné dans ces livres ? Mais ceux qui les ont entre les mains, sans vouloir reconnaître une autorité qui les interprète, sont partagés dans leur croyance en mille sectes diverses.

Et comment avoir recours aux moyens de sanctification que Jésus a présentés ? Il a établi des Sacrements : où en sont les ministres ; où est le pouvoir qui leur donnerait leur mission ?

Le Christ a pourvu à tout dans sa sagesse divine. Il a fondé l'Eglise, c'est-à-dire une société religieuse, parfaitement organisée, et présidée par une autorité qui y maintient l'ordre et l'unité. En l'établissant, il a réalisé un instinct qu'il a mis au cœur de l'homme. Quand on étudie l'humanité, on trouve en elle un penchant, plus

ou moins fortement senti, mais universellement répandu, celui de l'union des esprits et des cœurs dans la grande famille humaine.— Mais il y a tant de diversités d'opinions, d'inclinations, d'intérêts chez les hommes, que la guerre est partout dans l'ordre intellectuel et matériel. Que faut-il pour qu'il y ait une société véritable et permanente ? D'abord l'unité d'idées entre ses membres ; une même et forte conviction sur les points les plus importants lie entre eux les esprits et empêche ces divergences d'opinions, sources de disputes primitives ; il faut de plus l'unité de sentimens produite par des motifs et entretenue par des moyens qui aient l'influence la plus forte sur le cœur ; il faut enfin l'unité d'une règle commune à tous dont l'autorité maintienne l'ordre.

Voilà la société que le Christ a voulu établir par la foi aux mêmes dogmes, par l'amour de Dieu et des hommes, effet des enseignements les plus sublimes et de la grâce des sacrements, et par un pouvoir qui rappelât sans cesse la vérité et maintint la concorde entre les intelligences et les cœurs. Les membres de cette société, fidèles à ses lois, doivent devenir membres de la cité bienheureuse et éternelle dont au ciel Dieu est le Roi.

Une société semblable ne peut subsister sur la terre en proie à tant d'idées et de passions diverses que par une action incessante de l'autorité divine à laquelle on puisse sans cesse avoir recours, pour connaître ses décrets. Dieu devait donc dans sa sagesse constituer un pouvoir qui fut l'organe de son infaillible vérité. C'est ce qu'il a fait en donnant à son Eglise, un chef, revêtu de sa puissance, proclamant ses enseignements dans toute leur pureté, et entretenant dans les fidèles la vie spirituelle par la dispensation des dons divins confiés à son ministère. Voilà dans la Providence divine l'idée du Pape : il est le continuateur de l'œuvre du Christ. Comme lui, il enseigne la vérité, comme lui, il dispense les grâces ; il dispose de la puissance divine pour faire du bien aux hommes.

### III

C. - Voyons dans l'Évangile comment le Christ a réalisé cette idée. Il réunit près de lui des disciples à qui il enseigne sa doctrine ; il en fait des apôtres chargés d'instruire toutes les nations : *Docete omnes gentes*. Il promet à la société qu'ils vont établir son assistance jusqu'à la consommation des siècles ; mais il prend l'un d'eux pour en faire le fondement inébranlable de son Eglise, le pasteur qui doit régir son troupeau, le dépositaire de la vérité qui

confirme les autres dans la foi, et l'introduit au royaume du ciel dont il lui donne les clefs.

Voyez vous ce disciple qui se présente à lui pour la première fois. Il se nomme Simon ; mais Jésus lui dit : désormais tu t'appelleras Pierre. — Puis on le voit en toute circonstance lui donner la préséance dans le Collège Apostolique. Un jour, il dit à ses disciples réunis autour de lui ; qui pensez-vous que je suis ? Pierre prenant la parole s'écrie : Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant. Alors Jésus fait entendre cette parole solennelle dont l'écho retentit si majestueusement à nos oreilles : " Et moi je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." Dans la langue biblique et orientale les portes signifient les puissances ; parce que c'était aux portes des villes que les puissances de la terre tenaient leur cour, que les pouvoirs publics rendaient leur jugement, et que résidaient les chefs des armées. — Et le Christ parlant au même apôtre ajoute : Je te donnerai les clefs du royaume des cieux.

Jésus était à la veille de sa mort. Il venait d'instituer l'Eucharistie : il prédit à Pierre la faiblesse qui devait le porter à le renier ; puis, il lui dit : *J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, et quand tu seras converti, confirme tes frères.*

Jésus était sur le point de monter au ciel. Il s'adresse à Pierre en présence des autres apôtres : Simon, lui dit il, m'aimes-tu plus que ceux-ci. Pierre répond : Seigneur, vous savez si je vous aime.—Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Il lui demande une seconde fois : M'aimes-tu ? Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. — Pais mes agneaux, dit encore Jésus. Une troisième fois, il adresse à son apôtre la même interpellation : il reçoit la même réponse et alors Jésus dit : Pais mes brebis. — Le Christ s'était donné lui-même comme le bon Pasteur qui prend soin de son troupeau. Maintenant qu'il va quitter le monde, il remet la houlette à Pierre. Il lui donne l'ordre de paître les agneaux, c'est à-dire, les fidèles, et les brebis, c'est à-dire, les pasteurs eux-mêmes.

L'autorité suprême de Pierre sur l'Eglise que Jésus fondait pouvait elle être exprimée d'une manière plus expresse et plus solennelle ? Mais ce pouvoir était-il accordé à la personne de cet apôtre seulement ? Quoi ! ces magnifiques prérogatives n'auraient été données au chef de l'Eglise que pour la courte période de la vie de Pierre ; et c'était précisément le temps où cette autorité était le moins nécessaire, à cause du souvenir si vivant des enseignements de Jésus, et de la parole si puissante et si efficace des autres apôtres ? L'histoire apostolique nous montre bien Pierre exerçant des actes de son pouvoir suprême, mais quant à son action personnelle dans

le ministère évangélique, elle est moins marquée que celle de St. Paul et de St. Jean, dont le premier a eu la sollicitude de toutes les églises de la chrétienté naissante, et dont l'autre dans sa vie si prolongée, a répété tant de fois et maintenu avec tant de zèle la doctrine du Christ. — Si l'autorité confiée à Pierre ne devait pas se transmettre à ses successeurs, on ne voit nullement sa raison d'être, et la solennité des paroles de Jésus à son égard devient inexplicable.

## IV

D. — Dès lors que l'on reconnaît le Pape comme successeur de St. Pierre, il faut admettre qu'il jouit de tous les privilèges accordés au Prince des Apôtres, comme chef de l'église. Voyez dans l'opinion contraire quelle singulière signification il faudrait donner aux paroles du Christ. — Pierre est le fondement sur lequel l'Eglise est bâtie. Celle-ci serait infaillible et son chef ne le serait pas ; l'édifice se soutiendrait sur une base que l'on pourrait voir crouler. — Jésus a dit dans un autre endroit de l'Evangile que l'homme sage bâtit sa maison sur une pierre qui résiste aux vents et aux eaux. Et lui, la sagesse suprême, il aurait assis cette Eglise dont la formation était le terme de tout ce qu'il a fait et souffert, sur une pierre sans consistance. La parole si solennelle du Christ à son Apôtre signifierait : Tu es Pierre, non pas une pierre ferme que rien n'ébranle, mais une pierre chancelante, que l'on peut renverser. — Voilà le fondement sur lequel j'appuie mon Eglise. Je te donne les clefs du royaume du ciel. Il s'ouvrira à ceux que tu y feras entrer. Je suis la vérité même. Qu'importe ? Tu peux introduire pour vivre avec moi, ceux que tu auras imbus de l'erreur dans laquelle tu seras tombé, et qui auront dû croire à ta parole, à raison de l'autorité suprême que je te donne sur eux. Et cela malgré que j'ai dit : Quiconque ne croit pas à la vérité que j'enseigne sera condamné.

Et voyez comment, dans le système de ceux qui pensent que les jugements du Pape en matière de foi peuvent être réformés, auront été réalisées ces autres paroles du Christ à St. Pierre : "J'ai prié pour que ta foi ne défaille pas, et toi, confirme tes frères."

La foi de Pierre a failli ; il veut induire ses frères, les Evêques, en erreur, mais c'est la foi de ceux-ci qui n'a pas subi d'atteinte, et ils ont à ramener à la vérité le Pontife qui s'en est éloigné ; Pierre dans la personne de son successeur ne donne pas, mais reçoit la confirmation dans la foi ; ce qui est tout à fait l'opposé des paroles du Christ.

Jésus dit à Pierre : Pais mes agneaux et mes brebis ; tout mon troupeau ? — Mais quel est le devoir d'un Pasteur ? le Christ l'a dit lui-même, c'est d'éloigner le loup des brebis. — Et quels sont les loups qui viennent pour dévorer le troupeau du Seigneur ? Jésus l'a dit aussi : ce sont ceux qui enseignent de fausses doctrines. (Math. 7.) Et il confierait ses brebis et ses agneaux à un pasteur qui peut devenir un loup, ou qui les ferait mourir par le poison de l'erreur dont il les alimenterait !

Toute l'argumentation contre l'infaillibilité papale se réduit, en dernière analyse, à donner un démenti aux paroles du Christ, ou à leur prêter un sens équivoque, sans portée, sans grandeur, qui ne convient nullement à la dignité de celui qui les a proférées, et aux circonstances solennelles où elles ont été dites. — Elle a un air de ressemblance avec l'argutie hérétique, qui suffit à la faire rejeter.

## V

E. — Les paroles du Christ ont été entendues dans le sens de l'infaillibilité donnée à Pierre et à ses successeurs par tous les Pères et Docteurs de l'Eglise qui ont traité de la question. La tradition s'est constamment exprimée de la même manière à cet égard. Les Papes ont sans cesse agi comme investis de cette prérogative ; ils ont promulgué des décrets de foi, anathématisé nombre d'erreurs, sans attendre ni réclamer une confirmation de leurs actes du corps des Evêques. En tout temps, on a recours à eux comme aux juges des controverses en matière dogmatique. Les conciles œcuméniques eux-mêmes ont reçu d'eux la confirmation qui donnait la force à leurs décrets. — Ainsi l'Eglise a cru de fait dans tous les temps à l'infaillibilité de son chef. Il est vrai que ce n'était pas encore un dogme formellement promulgué et imposé sous peine d'anathème ; ce qui faisait qu'on n'encourait pas la note d'hérésie en le niant spéculativement ; mais sa vérité était reconnue pratiquement par la soumission universelle aux décrets du Pontife Romain, laquelle aucun Catholique n'aurait cru pouvoir refuser en sécurité de conscience. — Certaines théories ont bien attaqué quelques fois le dogme que nous défendons, mais comme l'autorité doctrinale du Pape n'était pas méconnue de fait, les souverains Pontifes se sont bornés à les improuver : l'état des esprits en certains pays, sous certains gouvernements, n'aurait pas permis peut-être une condamnation plus explicite. L'Eglise a cru que le temps était venu de faire briller l'infaillibilité du Pape de l'éclat d'une vérité dogma-

tique ; mais en proclamant cette doctrine, elle ne fait pas autre chose que d'attester solennellement une croyance, sans cesse entretenue par la tradition, et de déclarer qu'elle est révélée par le Christ lui-même dans les paroles de son Evangile.

Au reste, ceux qui ne croyaient pas à l'infaillibilité des Papes, admettaient cependant que le siège Apostolique ne pouvait défailir, et induire les fidèles en erreur. Ils disaient qu'en supposant qu'un Pape tombât dans l'hérésie, cela n'aurait pas de suite, et qu'aucun faux enseignement, sorti de la chaire de Pierre ne prévaudrait point dans l'Eglise. Ecoutons ces paroles de Bossuet : "Que contre la coutume de tous leurs prédécesseurs, un ou deux souverains Pontifes, ou par violence, ou par surprise, n'aient pas assez constamment soutenu, ou assez pleinement expliqué la doctrine de la foi ; consultés de toute la terre et répondant durant tant de siècles à toutes sortes de questions de doctrine, de discipline, de cérémonies, qu'une seule de leur réponse se trouve notée par la souveraine rigueur d'un Concile œcuménique ; ces fautes particulières n'ont pu faire aucune impression dans la chaire de St. Pierre. Un vaisseau qui fend les eaux n'y laisse pas moins de vestiges de son passage... L'Eglise Romaine est toujours vierge : la foi romaine est toujours la foi de l'Eglise, et Pierre demeure dans ses successeurs le fondement des fidèles." Comment l'immortel génie dont je viens de citer les paroles n'a-t-il pas vu que l'infaillibilité ne pouvait être attachée au siège apostolique, si celui qui l'occupe ne la possédait pas, et qu'enfin si un seul Pape a voulu imposer une hérésie à l'Eglise, on ne peut plus dire que Rome ait conservé la virginité de sa foi ?

N'est-il pas plus simple, plus digne de la sagesse divine que l'autorité qu'elle a instituée pour gouverner l'Eglise ne tombât pas dans l'erreur, même dans des cas tout à fait rares et passagers ? Qui ne voit que cette exception, si minime qu'on la suppose, est une anomalie dont la raison, contemplant les desseins divins, ne peut se rendre compte.

## VI.

F. — On prétend que réellement des Papes ont enseigné l'erreur. On a nommé Libère ; mais on a senti qu'il n'y avait pas même de vraisemblance à l'accuser, et dans les discussions récentes, toute l'attaque s'est concentré sur le Pape Honorius. Tout d'abord, avant de la discuter, qui ne doit s'attendre que la difficulté n'a aucune valeur ? Quoi, il y a près de dix huit siècles que les Papes gouvernent l'Eglise ; ils se sont succédé au nombre de 257. Selon les

paroles de Bossuet qui viennent d'être rappelées, ils ont eu constamment à répondre aux consultations les plus importantes et les plus difficiles qui leur étaient adressées sans cesse de toutes les contrées où la foi catholique est établie ; et tous, à l'exception d'un seul, auraient maintenu intact l'enseignement du Christ. Mais si l'on suppose le Pape faillible, c'est une merveille que sur un si grand nombre de Souverains Pontifes, un seul, ou deux, si vous le voulez, se soient trompés. Humainement parlant, ceci est tout à fait inexplicable.

Mais enfin, dit-on, le Pape Honorius a été condamné formellement comme hérétique par le 6e concile œcuménique tenu à Constantinople.—Je répons : d'abord il n'est pas du tout certain que les actes de ce Concile soient authentiques ; on ne peut pas, il est vrai, prouver positivement qu'ils aient été falsifiés ; mais il n'est pas invraisemblable, ou plutôt il est probable qu'ils l'ont été. Les manuscrits originaux de cette assemblée étaient entre les mains des Grecs, si opposés au pouvoir du pontife romain. Il y a plusieurs exemples d'interpolations faites par eux, et à cette époque même, dans des documents de cette nature. D'ailleurs ce qui empêche de croire à la condamnation d'Honorius, ce sont les écrits mêmes de ce Pape que l'on prétend avoir servi de matière à la censure portée contre lui.—Ces écrits, nous les avons ; or, ils s'entendent dans un sens très-orthodoxe.—Assurément l'Eglise ne les condamnerait pas aujourd'hui, comment les aurait-elle condamnés à une autre époque ? Le secrétaire d'Honorius et le second Pape qui monta après lui sur le trône pontifical ont justifié sa doctrine, contre certaines interprétations défavorables qui s'élevaient contre elle. La mémoire de ce Pape a toujours été en vénération à Rome ; et dans le temps même où l'on prétend qu'il a été condamné, on voit les souverains Pontifes déclarer de la manière la plus explicite que l'Eglise Romaine n'a jamais dévié de la vérité.—Il faut conclure de ce fait, que si le 6e concile général a réellement condamné Honorius, il ne l'aurait fait que parce que ce Pape aurait voulu étouffer la discussion qui s'élevait sur le monothéisme, et que par là même, il aurait favorisé cette erreur : ce qui aurait été de sa part une faute contre le zèle et la prudence, mais non évidemment une hérésie.—Comment, après toutes ces considérations, peut-on citer le fait d'Honorius comme une difficulté péremptoire contre l'infaillibilité pontificale ?

## VII.

A. — La nécessité de ce dogme est proclamée par la raison avec une telle force qu'on ne comprend guères comment des intelligences catholiques ont pu ne pas la reconnaître. Si le Pape n'est pas infaillible, l'infailibilité de l'Eglise est un privilège sans utilité, faute d'un organe par lequel elle puisse exprimer ses jugements. Voici des erreurs qui s'élèvent ; proposées par des hommes habiles, elles présentent un caractère spécieux ; elles sont combattues sans doute par les docteurs catholiques ; mais enfin il faut une autorité qui proclame la vérité sur les questions mises en controverse. Qui parlera au nom de l'Eglise ?—On a répondu : les conciles œcuméniques.—Eh bien, pendant les trois premiers siècles, aucun concile de ce genre n'a été réuni ; on sent qu'avec les persécutions constantes dont l'Eglise était l'objet, la convocation de ces conciles était impossible. Le premier concile œcuménique a eu lieu à Nicée en 325.—Depuis le Concile de Trente, terminé en 1563, jusqu'à celui qui se tient aujourd'hui au Vatican, trois siècles se sont écoulés pendant lesquels aucun concile œcuménique ne s'est réuni. Voilà donc six siècles sur dix-huit pendant lesquels aucune voix n'aurait été autorisée à faire taire l'erreur, envahissant la société chrétienne ; six siècles, ou la société dans laquelle s'agitent à chaque instant les intérêts éternels des hommes, et que le Christ a constituée pour être la gardienne de la vérité, voilà six siècles où cette société n'a pour la régir, aucune autorité qui commande aux intelligences, et maintienne l'unité.

Aussi on a compris que l'infailibilité ne peut résider seulement dans les conseils œcuméniques : et on a dit : Eh bien, soit : le Pape prononcera, mais son jugement ne sera regardé comme irréformable que lorsqu'il aura eu l'acquiescement de l'Eglise dispersée.—Voyons les conséquences de cette opinion.

Où il faut se soumettre, du moins provisoirement, au décret du Pape, ou en attendre la confirmation par l'adhésion du corps épiscopal.

Dans le premier cas, qui est admis par tous les théologiens même gallicans, si le Pape n'est pas infaillible, il y a obligation d'adhérer à une doctrine de la vérité de laquelle on n'est pas certain, qui peut être une erreur en opposition avec la révélation divine, et ainsi l'Eglise, pendant un temps plus ou moins long, pourrait se trouver en dehors de la voie de la vérité ; l'erreur prévaudrait légi-

tement dans son sein en un très-grand nombre d'esprits ; que devient alors son infaillibilité ?

Dans le second cas, il faut suspendre l'assentiment de sa foi à la décision pontificale. Pendant ce temps l'erreur fait des progrès ; il n'y a pas de tribunal qui la condamne avec une autorité sans appel. — Et les Evêques s'empresseront-ils de se prononcer sur la question controversée ? chacun d'eux voudra prendre son temps pour la bien connaître ; leur jugement peut se faire longtemps attendre. Dans bien des cas, ils ne s'accorderaient pas entre eux : il ne serait pas toujours facile de constater une majorité bien prononcée. Sans rejeter absolument la décision du Pape, les Evêques peuvent exprimer à son égard des jugements qui la modifient ou l'interprètent en sens divers ; de là, de nouvelles discussions et un délai prolongé indéfiniment tout à fait déplorable, parceque sur des points qui concernent la foi, on ne sait pas à quoi s'en tenir. Et n'est-il pas naturel que le Pape soutienne son sentiment ; que par l'autorité de juridiction dont il dispose, il n'exerce sur nombre d'Evêques une influence qui altère la liberté de leurs jugements ; et qu'en voulant maintenir un décret qui n'aurait pas l'approbation de tout le corps de l'épiscopat, il n'amène une querelle déplorable qui puisse devenir un schisme ? Dans tous les cas, si le décret du Pape est condamné, nécessairement le respect et la déférence envers son autorité doivent s'affaiblir. Tout cela permet à l'erreur de prendre des développements qui assurent son empire sur une grande partie de la société catholique.

Maintenant, je le demande, un procédé aussi lent, aussi difficile à mettre en œuvre, souvent aussi incertain, ou aussi funeste dans son résultat, est-ce là le moyen qui doit être employé pour préserver l'Eglise d'erreur, et y maintenir le dépôt de la foi ? Est-ce là un ordre de choses digne de la sagesse divine ? n'est-ce pas plutôt un principe de confusion ?—Dans l'opinion que je réfute, il n'y a plus de centre d'unité dans l'Eglise ; l'enseignement de la vérité n'y est pas permanent ; il n'y a pas un organe certain de la révélation divine, toujours prêt à la faire connaître. Eh bien, je ne reconnais plus là l'Eglise du Christ, je ne puis plus dire : *Credo in unam sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam.*

L'Eglise n'est pas une ; car il n'y a pas d'autorité toujours subsistante qui maintienne constamment les esprits dans la même croyance ; elle n'est plus apostolique, vu que la foi répandue par les apôtres a manqué à celui qui occupe le siège même des Apôtres : elle n'est plus catholique, parceque l'erreur et la division peuvent pendant longtemps prévaloir dans son sein ; elle n'est plus sainte, car sa

tête est privée de la sainteté, de la pureté de la doctrine ; elle est en proie à l'immonde esprit de mensonge et de ténèbres.

La conclusion à tirer de tout cela, c'est que l'Eglise n'est pas infallible, si le Pape ne l'est pas. Aussi de fait, le Souverain Pontife a toujours été regardé par tous les catholiques véritables comme portant en matière de foi des détails auxquels la plus entière soumission était due. Quand a-t-on jamais vu un Pape forcé de revenir sur ses décisions ? Quand a-t-on jamais vu les Evêques après la proclamation d'un dogme par le successeur de St. Pierre le soumettre à leur examen pour prononcer un jugement sur sa vérité ? Ainsi, l'Evangile, la raison, l'histoire, tout cela rend certaine l'infailibilité du Pape.

### VIII.

B. — En réfléchissant sur ce dogme, j'en admire la grandeur et j'y reconnais la sagesse et la puissance divine. Un homme infallible, quelle merveille ! Un homme qui, consulté de toutes les parties du monde sur les plus hautes questions, ne se trompe jamais dans ses réponses, et enseigne toujours la vérité aux intelligences, on le sent, il y a là quelque chose audessus de l'humanité. A quelque hauteur que s'élève le génie dans les diverses sphères des conceptions humaines, je le vois de temps à autre s'égarer, et quelque fois bien tristement, dans les voies qu'il parcourt. Je regarde l'antiquité. — J'y trouve des intelligences dont la gloire a jeté un éclat qui resplendit encore vivement ; et toutefois qu'elles étonnantes aberrations rappellent Platon, Aristote, Cicéron. Aux siècles éclairés de la lumière du christianisme, je déplore la chute profonde du vigoureux génie de Tertullien, les erreurs de la science d'Origène ; je vois Augustin, écrire le livre de ses rétractations, et si au Moyen-Age, le docteur angélique échappe à des erreurs graves, du moins certainement constatées, c'est qu'il s'attache aux vérités révélées dont il ne fait que développer l'enseignement. Bossuet, prouve par son exemple que, suivant sa propre expression, la sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit : son génie subit une éclipse pénible sur la question même qui nous occupe. — Et chez Descartes, Malebranche, Bacon et nombre d'autres célèbres philosophes, les éclats de leur vive intelligence semblent n'être que des éclairs, sortant de sombres nuages ; tant l'erreur abonde en leurs écrits. — Oui, il faut le dire, *Humanum est errare*. — Quel prodige donc de voir un homme dont la voix ne s'ouvre que pour proclamer la vérité, que dis-je, un homme ? non,

une suite d'hommes pendant plus de 18 siècles, au nombre d'environ 260, dont la parole à toutes les questions qu'on leur a posées a répondu infailliblement comme Dieu même !

Et maintenant qu'on le remarque, tout l'enseignement que le Verbe divin est venu donner au monde, la société toute entière qu'il a fondée et dans laquelle l'erreur ne devait pas prévaloir, repose sur cet homme, seul pendant qu'il vit, chargé de maintenir la vérité sur la terre. Mais cet homme, ce Pape si nécessaire à l'Eglise, à la cause de Dieu, il peut être l'objet de toutes sortes d'attaques, de persécutions ; cent fois le glaive tranchera sa tête ; on prendra des mesures pour qu'il ne puisse être remplacé ; tout cela a été fait, souvent même répété. Et cependant ce Pape, l'homme infaillible, vit toujours ; les empires croulent, le siège de Rome demeure inébranlable ; les dynasties disparaissent ; celle de Pierre subsiste plus puissante que jamais.

Cent doctrines diverses sont venues tour à tour envahir le domaine des intelligences ; elles ont passé ; mais la voix du Vatican parle toujours pour enseigner au monde la vérité qui seule soutient sa vie intellectuelle et morale.

Toujours parler et ne jamais se contredire ; toujours enseigner, et ne jamais varier dans sa doctrine pendant près de deux mille ans, ce miracle permanent de la Papauté infaillible, est à lui seul une démonstration sans réplique de la vérité du Catholicisme.

## IX.

E. — Rappelons-nous avec quelle saisissante éloquence Lacordaire a fait sentir la force de cet argument.

Une même foi dans tous les temps, une doctrine immuable qui s'impose toujours aux hommes, qui résiste au cours du temps, aux objections des philosophes, aux plans des rois, à la chute des empires, quel poids pour l'esprit humain, si mobile, si amoureux de ses propres idées ! Aussi quels efforts n'a-t-il pas faits pour altérer cette doctrine du Christ qu'un vieillard qui vit à Rome depuis dix-huit cents ans, garde et proclame d'une manière immuable. Tous les siècles, dans l'intention de la modifier, sont venus tour à tour frapper à la porte du Vatican : la doctrine est sortie sous la forme frêle et usée de quelque septuagénaire. Elle a dit :

Que me voulez-vous ? — Du changement. — Je ne change pas. — Mais tout est changé dans le monde : l'astronomie a changé, la chimie a changé, la philosophie a changé, l'empire a changé ; pourquoi êtes-vous toujours la même ? — Parce que je viens de

Dieu et que Dieu est toujours le même. — Oui, ah ! sachez que nous sommes les maîtres, nous avons un million d'hommes sous les armes ; l'épée qui brise les trônes pourra bien couper la tête d'un vieillard et déchirer les feuillets d'un livre. — Faites, le sang est l'arôme où je me suis toujours rajeunie.

Eh bien, voici la moitié de ma pourpre, accorde un sacrifice à la paix, cède quelques uns de tes dogmes, et partageons l'autorité. — Garde ta poupre, ô César, demain on t'entertera dedans ; je chanterai sur toi le *De profundis*. Et moi je me réjouirai au chant de l'*Alleluia* qui ne meurt jamais.

Eh bien, n'est-ce pas là l'histoire de la doctrine du Christ ? N'est-ce pas là ce qu'on demande encore à l'Eglise ? — Ne changerez-vous donc jamais, race de granit ; ne ferez-vous donc jamais à l'esprit humain, aux inclinations du cœur quelque concession ; ne pourrez-vous sacrifier quelque chose ; la confession, le Sacrement de l'Eucharistie, l'éternité des peines, ou bien encore la papauté, seulement la papauté ? Dorez au moins le haut de ce gibet révoltant, de cette croix que vous êtes toujours à montrer à nos yeux. — Ils disent ainsi : la croix les regarde, elle leur ouvre ses bras, elle les attend ; ils passent, elle subsiste toujours, *Stat crux dum voluitur orbis*. Oui, tandis que tout passe, tout change ; la doctrine du Christ dans la bouche de Pierre domine toujours les esprits. Du haut de sa croix, Jésus règne en maître absolu sur les intelligences : *Stat crux dum voluitur orbis*.

## X.

C. — On a dit : cette soumission aveugle à la parole d'un homme, c'est humiliant pour l'intelligence ; c'est un joug que sa dignité ne peut supporter qu'avec peine. — Oui, je le conçois, si cette parole proférée par un homme, était une parole humaine ; mais c'est une parole divine ; c'est Dieu qui parle par son ministre ; c'est à lui seul que se rapporte l'hommage de la soumission de votre intelligence. — Dieu vous donne des preuves qui rendent évidente la mission de celui qu'il a établi pour son organe. — En écoutant celui-ci, vous entendez le Seigneur lui-même. Direz-vous que c'est une dégradation pour vous, sa créature, de vous soumettre à sa parole, qui d'ailleurs n'a d'autre but que de vous éclairer pour votre bonheur ?

Dans l'ordre naturel vous subissez l'action de Dieu sur vous par l'entremise des hommes. Votre vie, dont il est l'auteur, vous a été donnée par vos parents ; leurs soins vous l'ont conservée : vous

dépendez pour vivre jusqu'à un certain point des personnes avec lesquelles vous êtes en relation. Quand la maladie menace de vous faire perdre la vie, vous en demandez humblement la prolongation au médecin, qui, suivant le texte sacré, vous est nécessaire, parce que le Très-haut lui-même l'a créée. *Honora medicum propter necessitatem; etenim creavit illum Altissimus.* (Ecclé. 38. 1.) L'erreur, c'est une maladie mortelle pour l'intelligence; demandez en le remède à celui que Dieu a établi pour entretenir la vie par l'enseignement de la vérité.

Au reste, savez-vous qu'habituellement dans la vie, vous êtes soumis à la parole des autres? — L'homme est un être nécessairement enseigné. Le premier cours de vos idées a été formé par vos parents. Dans votre jeunesse, vous n'avez su que parce qu'on vous a instruits. Et chaque jour, que faites-vous? Sentant le besoin qu'a votre intelligence de recevoir de nouvelles idées, ou de fortifier celles qu'elle possède, vous allez dans les assemblées où vous savez qu'un homme va se faire entendre. S'il est doué de quelque éloquence, il vous inspire ses pensées, ses sentimens; souvent il vous est impossible de vous soustraire à son influence; votre intelligence est plus faible que la sienne; ou par le défaut d'éducation, elle a moins de lumières. Vous ne pouvez distinguer le faux du vrai; vous écoutez et vous croyez. Votre esprit demeure fortement imbu des doctrines que vous avez reçues; vous vous les appropriez; elles animent vos actes, déterminent le parti auquel vous appartiendrez. Et cependant, cet homme que vous avez fait le despote de votre intelligence, il a peut-être fait servir à ses passions et à ses préjugés les paroles qu'il vous a adressées; il vous a enseigné l'erreur qui produit le mal, qui flétrit l'intelligence; il était lui-même inspiré par l'esprit de mensonge à l'empire duquel il est assujéti et qui a choisi sa bouche pour exhaler l'infection qu'il cherche à répandre parmi les hommes. Voyez à quel maître s'est soumis votre esprit: mieux vaudrait écouter le Pape et Dieu dont il est l'organe.

## XI

F. — On dit encore: Quel poids qui écrase la raison que cette autorité qui s'impose avec une telle force de compression? Quelles entraves mises à l'essor de l'intelligence, avide d'explorer toutes les régions où peut pénétrer l'esprit humain?

Je ferai remarquer d'abord que l'infailibilité du Pape n'est pas autre chose que l'infailibilité de l'Eglise; le Pape ne peut qu'exprimer et confirmer ce que l'Eglise croit; l'objection présentée

attaque celle-ci ; elle frappe la révélation, quelque soit son organe. Et maintenant je dis : la foi n'abaisse pas la raison, elle l'élève ; elle ne resserre pas son domaine, elle l'étend ; elle n'arrête pas sa marche dans les régions intellectuelles, mais elle l'empêche de s'égarer. La raison est forcée de reconnaître qu'il y a un ordre surnaturel, sans lequel elle ne peut se rendre compte à elle-même des lois et des phénomènes de l'ordre naturel, sous le rapport moral surtout. Mais elle ne peut entrer sans aide dans ces régions placées au dessus de sa sphère ; la foi se présente à elle, et lui révèle des mystères sublimes, au fond desquels elle ne peut pénétrer sans doute, mais qui cependant font jaillir à ses yeux des flots de vive lumière, et lui ouvrent de vastes et magnifiques horizons, où elle étend son regard avec une délicieuse satisfaction. A l'aide de cette lueur divine, elle aperçoit comment les deux ordres se lient entre eux, et par les procédés de l'analogie, elle acquiert une certaine intelligence des mystères, qui fait sa joie et qui en même temps confirme sa foi. Elle reçoit une foule d'idées qu'elle n'avait pas ; elle possède un domaine plus haut, plus vaste ; elle se sent anoblir et dispose d'une plus grande puissance. — Même dans la sphère qui lui est propre, cette seconde vue qu'elle a reçue de la foi, lui permet d'acquérir une science plus forte, plus étendue : elle regarde de plus haut, voit mieux comment les choses se lient ; elle se rend mieux raison des lois de la nature morale et physique ; elle sait tout coordonner dans une synthèse où elle sent la vérité réjouir son regard.

Et puis, si comme cela arrive trop souvent, sa témérité et sa faiblesse la portent à s'égarer, elle rencontre dans la limite que lui pose la foi, un obstacle à ses aberrations, et elle se sent ramenée à l'ordre ; elle est empêchée de se précipiter dans l'erreur, toujours si fatale à l'homme et à la société. — Naturellement portée à remonter à l'origine des choses, et à chercher leur fin suprême, à vouloir résoudre les problèmes mystérieux qui s'offrent à elle de toutes parts, et cependant rencontrant des difficultés insurmontables à sa puissance, n'est-elle pas heureuse de trouver une lumière qui l'éclaire, et d'entendre aux questions qu'elle se fait à elle-même, une réponse donnée par la foi, qui lui fait connaître la vérité, voilée sans doute jusqu'à un certain point, mais cependant assez manifeste pour la faire reposer dans la certitude ?

## XII

D. — Voyez celui qui a la foi : comme elle agrandit, développe la connaissance que la raison lui avait donnée de Dieu ! — Et quel ensemble d'idées profondes, sublimes qui ouvre un cours si vaste, si élevé, aux contemplations et aux réflexions de son intelligence, que ces mystères chrétiens, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, Marie et sa destinée dans l'ordre providentiel, la communication incessante entre Dieu et les hommes, entre les habitants du ciel et ceux de la terre !

Plus l'homme étudie ces mystères, plus à l'aide de sa raison, éclairée par la foi, il en pénètre les profondeurs et y reçoit des lumières qui ravissent son intelligence. — Voyez au contraire l'incrédule. Son esprit se renferme dans ce que ce monde peut offrir à sa connaissance. Si, forcé par un instinct que Dieu a mis en lui, il veut passer du visible à l'invisible, il va se heurter sur un mur impénétrable à sa raison, et il a à se répéter, à l'égard de ce qui doit le plus exciter son avidité de connaître, ce mot humiliant : Je n'en sais rien.

Oui, il faut le dire, l'intelligence humaine jouit d'une vie incomparablement plus forte, plus riche et plus heureuse dans la foi que dans l'incrédulité.

Et maintenant quel bienfait divin ne voyons-nous pas dans l'institution de la Papauté ? Cette foi qui instruit l'homme de ses destinées, de ses devoirs, de Dieu et des rapports qu'il a avec lui ; cette foi qui agrandit si magnifiquement la sphère de son intelligence, il la doit à l'Eglise, qui est la dépositaire des enseignement divins. Mais, le Pape, c'est la voix, c'est l'organe de l'Eglise, ou plutôt c'est la voix de Dieu maintenant la vérité dans l'Eglise. L'homme veut connaître la vérité ; il la voit caché dans les mystères où sa raison ne peut pénétrer ; ou bien il ne sait la distinguer entre les diverses doctrines qu'il entend. — Or, voici le représentant de la vérité infailible, il est là toujours prêt à répondre. — Demandez lui la vérité, et vous la recevrez de sa bouche, *Petite et accipietis*.

Voyez-vous cet homme des temps anciens, dont la destinée a été si extraordinaire ? Il est devenu le ministre d'un Roi, qui lui a conféré toute sa puissance et l'a fait le dispensateur de l'immense quantité de froment accumulée dans ses greniers. — Une cruelle famine désole le monde. — On vient demander au Roi le pain qui empêche de mourir. — Il répond : Allez à Joseph, et de toutes les parties du pays et des contrées adjacentes, des milliers d'affamés se

pressent autour de lui peur en recevoir la nourriture qui donne la vie. — La vérité, c'est la vie de l'intelligence : qui n'en sent le besoin ? Eh bien, le Roi des rois a dit : Allez à Pierre, il est le gardien et le dispensateur des vérités dont la connaissance doit satisfaire l'avidité de votre esprit. — Oh ! plus de famine intellectuelle pour la société, et pour l'individu ; il faut aller à celui qui donne l'aliment qui conserve la vraie vie de l'âme, et qui en préservant la société des erreurs où elle trouverait la mort, mérite encore plus que Joseph d'être appelé le Sauveur du monde. *Salvatore mundi.*

### XIII.

A. — Le Pape, c'est lui-même, qui proclamant et confirmant les décrets du Concile, vient d'exprimer solennellement cette influence salutaire de la révélation sur l'intelligence. — Dans la première constitution dogmatique qu'il a proclamée, il a dit en termes formels ces paroles qui sont un si précieux document en faveur de l'alliance de la foi et de la raison :

“ Non seulement la foi et la raison ne peuvent jamais être en désaccord ; la droite raison démontre les fondements de la foi, et éclairée par sa lumière développe les choses divines ; la foi délivre et défend la raison des erreurs, et l'enrichit de connaissances multipliées. Bien loin donc que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes : bien plus, elle reconnaît que les arts et les sciences venus de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, doivent de même conduire à Dieu, avec l'aide de sa grâce, et elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences dans sa sphère, ne se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière ; mais tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de se mettre en opposition avec la doctrine divine, en admettant des erreurs où en dépassant leurs limites respectives pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi.”

L'histoire confirme ces paroles qui viennent de retentir de la bouche même de l'Eglise. Est-ce que dans la société catholique, qui en tout temps a reconnu le contrôle de la foi sur la raison, l'intelligence humaine a déchu, et le progrès des sciences a été arrêté ? Trouve-t-on des génies à l'essor plus élevé et plus étendu que

ceux qui ont reconnu pour les diriger l'autorité de la révélation ? — L'Eglise condamne des erreurs : a-t-elle jamais proscrit une vérité ? elle s'est opposée aux égarements, mais non aux progrès de l'intelligence ; elle a dirigé la science, elle ne l'a pas comprimée.

## XIV.

C. — Ici, je me vois jeté à la face le nom de Galilée. Certes, je ne voudrais pas rentrer dans une discussion qui a eu naguères du retentissement ; je ne suis point de ceux qui font des hypothèses scientifiques des articles de foi, et je me bornerai à dire : Par qui Galilée a-t-il été condamné : — Par une congrégation romaine dont aucun catholique n'a jamais soutenu que les jugements étaient irréformables, mais non par le Pape lui-même. — Supposez la condamnation aussi injuste, aussi erronée qu'il vous plaira, elle ne prouve absolument rien contre l'infailibilité doctrinale du Chef de l'Eglise ; mais j'ajouterai que cette objection même si souvent répétée, est une très-forte preuve en faveur de l'assistance du S. Esprit à l'égard de l'Eglise pour la préserver d'erreur. Cette assertion vous étonne. Eh bien, regardez dans les rangs anti-catholiques. Voyez-vous cet énergumène, animé d'une haine sauvage à l'égard de l'Eglise dont l'autorité maintient la loi morale qui condamne sa conduite. Il veut détruire son empire, et pour cela, il répète qu'elle asservit les intelligences, étouffe le progrès. A l'appui de cette thèse, il revient sans cesse sur le procès de Galilée. Il présente la condamnation de ce savant sous le jour le plus odieux : il répète relativement aux circonstances qui l'ont accompagnée des calomnies mille fois réfutées ; les mots de fanatisme, d'ignorance, d'intolérance sortent de ses lèvres ou de sa plume avec un accent furibond. La sentence du Saint Office contre Galilée, voilà le fait qu'il ne cesse de rappeler quand il veut démontrer l'oppression de l'intelligence par l'Eglise. — Mais comment ne s'aperçoit-il pas que cette insistance passionnée sur ce fait unique, indique qu'il n'en a pas d'autres de ce genre à présenter contre l'autorité catholique, et que par là même c'est un hommage qu'il lui rend. — Il ne s'agit plus, je le dis encore, de l'infailibilité du Pape dans cette question, mais d'une simple congrégation Romaine. Eh bien, voici près de dix-huit siècles que l'Eglise est en rapport avec les intelligences : ses enseignements touchent à toutes les questions de l'ordre moral et social, et jusqu'à un certain point, à celles de la science. Et pendant cette longue suite de siècles, on trouverait que, non pas dans les décisions émanées de son autorité sou-

veraine, mais dans un des tribunaux subalternes qu'elle a établis, il y aurait eu une erreur, une seule erreur de jugement. Parmi les millions de faits où l'Eglise a pris quelque part, un seul où il y aurait eu une erreur, et erreur non confirmée par son chef :— voilà, en admettant l'injustice de la condamnation de Galilée, tout ce qu'on peut lui reprocher. Evidemment, cela prouve l'assertion que j'ai énoncée, que même en ce qui n'est pas de l'action de l'autorité infaillible, Dieu veille à ce que son Eglise soit exempte, généralement parlant, de ces erreurs qui fourmillent dans l'histoire de toutes les institutions, de toutes les chaires, de tous les tribunaux purement humains. Si donc il vous arrive d'entendre ce maniaque dont je vous parlais tout à l'heure, dites-lui : Ne vous fatiguez pas à pousser ces cris furieux : ils ne sont qu'une apologie de l'Eglise.

## XV.

B. — Maintenant il importe de bien connaître en quoi consiste l'infailibilité du Pape et à l'égard de quoi elle s'exerce. On ne saurait croire quelles idées extravagantes on s'est faites à ce sujet : rien de plus comique que les choses saugrenues dites sur cette question par les grands journaux de Londres et de New-York. Je crois que c'est le Comte de Maistre qui a dit : Ceux qui sont en dehors de l'Eglise sont comme des enfants ; ils ont peur de tout ; ils s'effraient de toute doctrine catholique ; pour les rassurer, il faut leur faire voir de près ce qui les épouvante.

La doctrine que nous défendons consiste à dire, que le Pape, non comme docteur privé, mais comme pasteur universel de l'Eglise, ne peut errer dans les définitions qu'il donne concernant la foi et les mœurs. Ainsi on le voit, il ne s'agit pas de l'impeccabilité du Pape. Celui-ci comme tout autre homme peut tomber dans le péché.— Il ne s'agit pas non plus d'une infailibilité individuelle.— Le Pape comme individu peut se tromper : comme docteur privé, il peut émettre une opinion erronée.— Mais parlant comme chef de l'Eglise, proclamant une doctrine dont il impose la foi à toute la société chrétienne, parlant comme on dit, *ex cathedra*, c'est-à-dire, de sa chaire du Vicaire du Christ, il ne peut donner un enseignement qui soit contraire à la vérité. Voilà la seule infailibilité nécessaire au Pape pour diriger l'Eglise, la seule qui sera reconnue par le Concile du Vatican.

Quant à l'objet de l'infailibilité du Pape, il est absolument le

même que celui de l'autorité de l'Eglise, qui n'est point distincte de la sienne.—Ainsi tout ce qui a été regardé comme la matière de la compétence doctrinale de l'Eglise, l'est aussi de celle du Pape. La définition des vérités de foi, l'authenticité des livres de l'ancien et du nouveau testament, l'interprétation du sens des textes sacrés, le jugement sur l'orthodoxie des livres, la condamnation des propositions contraires à la foi ou à la morale, la canonisation des saints, etc. ; voilà ce qui est principalement l'objet de l'infailibilité du Souverain Pontife.

## XVI.

E. — Il est important de remarquer que l'infailibilité du Pape renferme nécessairement sa compétence sur tous les points à l'égard desquels il donne une définition doctrinale pour toute l'Eglise. En effet, cette infailibilité ne servirait de rien si l'on pouvait contester la compétence du Pape, sur les matières qu'il prétend en être l'objet. Comment serait-il infailible et pourrait-il imposer ses décisions s'il peut se tromper sur la nature et l'étendue de ses pouvoirs ? Il est dérisoire d'admettre qu'il possède le privilège de l'infailibilité et de soutenir qu'il ne sache pas infailiblement sur quoi l'exercer. Il ne peut donc arriver qu'il excède sa compétence, et par conséquent quand il définit *ex cathedra*, on ne peut refuser l'adhésion de sa foi, sous prétexte qu'il dépasse les limites de son autorité doctrinale.

L'objection que le Pape ou l'Eglise jugent dans leur propre cause, n'a pas le sens commun quand il s'agit d'un tribunal auquel on suppose l'infailibilité. La cause du Pape ou de l'Eglise n'est que celle de Dieu même qui éclaire l'autorité qu'il a choisie pour être son organe.

Dans les points qui concernent les rapports entre l'Eglise et l'Etat, supposez que celui-ci dise à l'Eglise : Vous touchez un point qui est de ma compétence et non de la vôtre ; vous outreparez nos pouvoirs ; vous vous rendez coupable d'abus. Alors, qu'y a-t-il à faire ? se soumettre au jugement de l'Etat.—Mais c'est reconnaître que Dieu lui a donné une infailibilité qu'il a refusée à son Eglise ; —Déclarer que les deux puissances peuvent se tromper et demeurer incertain sur leurs droits respectifs ; —mais dans le fait, il faut prononcer pour l'un ou pour l'autre ; et d'ailleurs, c'est dire que Dieu dans sa sagesse, lui, l'auteur de l'ordre et de la paix, a voulu laisser les deux pouvoirs établis par son autorité en guerre permanente, sans aucun autre moyen de vider la querelle que la force maté-

rielle, qui se tournera toujours contre l'Eglise. Voilà à quelle conclusion absurde aboutit la dénégation du droit de l'Eglise à déterminer sa compétence.—Par cela seul qu'Elle a reçu de Dieu le privilège de l'infailibilité qui n'a pas été donné à l'Etat, il faut se soumettre à son jugement dans les cas où il y a opposition de la part de l'autorité civile à ses décisions. Soutenir que le chef de l'Eglise a outrepassé ses pouvoirs, en condamnant telle prétention de l'Etat; par exemple, celle de permettre le divorce, d'établir des empêchements dirimants, de prescrire la sépulture ecclésiastique, etc.; c'est tout simplement renier l'institution divine de l'Eglise et l'autorité qui la gouverne; c'est n'être plus catholique, c'est faire un acte d'abjuration; ou si l'on prétend encore demeurer fidèle, c'est alors une expression hypocrite, ou bien une déclaration de la faiblesse de sa logique. Il s'agit donc ici de renoncer à la foi ou à la raison. Toute la question est là: il faut avoir l'intelligence d'en bien saisir la nature, et le courage de reconnaître la vérité dans laquelle elle se résoud.

## XVII.

D.—Je crois à propos de faire remarquer que l'infailibilité du Pape ne consiste pas dans une révélation extérieure qui lui soit faite comme celle de Dieu à Moïse; ni dans une inspiration semblable à celle dont les prophètes étaient favorisés; elle se borne à une assistance spéciale de l'Esprit-Saint qui empêche le chef de l'Eglise de se décider en faveur de l'erreur.

Le Pape prie, étudie, consulte, assemble quelquefois les Evêques en Concile, ou leur écrit pour connaître leur opinion: il doit s'assurer de la connaissance de la vérité par les moyens que la prudence lui suggère comme propres à atteindre ce but. L'assistance divine dont je parle lui indique les procédés préparatoires auxquels il doit se livrer; elle lui suggère par les circonstances l'opportunité de la définition, et elle rend sa doctrine conforme en tout à la vérité.

## XVIII.

F.—Il nous faut maintenant répondre à une objection qui a été souvent répétée. Si le Pape est infailible, a-t-on dit, tout le pouvoir d'enseigner, de régir l'Eglise est concentré entre ses mains; les Conciles sont inutiles; les Evêques en proclamant l'infailibilité

du Pape abjurent tous leurs droits; ils se font exclusivement les très-humbles serviteurs du Souverain Pontife.

Sans doute l'autorité suprême dans l'Eglise se trouve dans le Pape. En théorie le gouvernement de l'Eglise est une monarchie pure. Il en devait être ainsi. Il a déjà été démontré que l'intervention des Evêques réunis ou dispersés ne pouvait convenir à une société dont l'autorité qui la gouverne doit être permanente, toujours prête à répondre à toutes les questions, à condamner toutes les erreurs, à pourvoir à tous les besoins. Conçoit-on l'Eglise avec un gouvernement de majorité, dont l'opinion serait difficile, quelque fois impossible à constater, et qui se présenterait avec une apparence trop humaine, trop variable dans ses formes, pour s'imposer dans ses définitions et ses lois avec un caractère divin? Le pouvoir suprême concentré dans le chef de l'Eglise comme représentant de Dieu, et son organe, est un mode de gouverner la société chrétienne, plus simple, plus assuré, plus propre à maintenir l'ordre et par conséquent plus digne de la sagesse de la Providence? L'autorité absolue du Christ devait passer en celui qui est son Vicaire, qui continue son œuvre sur la terre.

Mais si la forme du gouvernement de l'Eglise est une monarchie pure en principe et de droit divin; cependant de fait, et en parlant d'une manière générale, on peut dire qu'elle est une monarchie tempérée. — Ce qui le prouve, c'est la part si grande que les Evêques ont prise à l'administration de l'Eglise. Les Evêques sont d'institution divine. Sans avoir le privilège de l'infaillibilité personnelle, ils ont eux aussi une certaine assistance de l'Esprit divin, qui les éclaire pour l'administration de leur diocèse: ils ont le droit de juger en matière de foi; mais leur décision n'est pas sans appel. Réunis en Concile œcuménique, ils ne sont pas de simples conseillers du Pape; ils ont le droit d'émettre leur opinion, de prononcer un véritable jugement qui ne devient cependant un dogme ou une loi que par la confirmation du Souverain Pontife. — Un Concile œcuménique est infaillible: mais ce n'est pas un corps sans tête; il n'est œcuménique que lorsqu'il est convoqué par le Pape, présidé par lui ou ses légats, et confirmé par son autorité: ce qu'atteste toute l'histoire de l'Eglise. — Quant à la supposition de la totalité ou d'une majorité des Evêques émettant un jugement différent de celui du Pape en matière de foi, la chose ne s'est jamais vue; elle ne se verra jamais, on peut le croire; car rien n'empêche de dire que le Christ en promettant à l'Eglise d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles, ait voulu que le Corps épiscopal dans sa généralité ne tombât point dans l'erreur et ne se mit pas en opposition avec son chef.

L'autorité des Evêques est très-grande dans l'Eglise ; et aussi l'on voit qu'ils ont été souvent convoqués par le Pape pour juger avec lui sur les controverses qui s'élèvent dans la société chrétienne. St. Pierre assemble ses frères dans l'apostolat à Jérusalem et leur demande le concours de leur jugement relativement aux observances légales. — Ceci a été l'esprit de ses successeurs qui, lorsqu'ils l'ont pu, ont réuni les Evêques en Concile pour délibérer sur les grands intérêts de l'Eglise ; et lorsque, comme cela a eu lieu dans les trois siècles qui viennent de s'écouler, la convocation d'un Concile œcuménique a présenté des difficultés ou des embarras, on voit les Papes presser les Evêques de se réunir en Conciles Provinciaux, et faire connaître ce que l'état de la foi et des mœurs dans leur diocèse pouvait demander à l'intervention de l'autorité du chef de l'Eglise.

Ainsi les Evêques éclairent le Pape ; ils lui expriment sur les vérités dogmatiques la tradition de leurs églises respectives ; ils lui exposent les besoins de leurs diocèses ; ils lui suggèrent l'opportunité de telle définition de foi, et la modification de tel point de discipline. Il sera donc toujours utile au chef de l'Eglise de consulter l'opinion des Evêques.

La définition dogmatique de l'infaillibilité du Pape ne formera pas un changement dans la constitution de l'Eglise ; elle ne sera que la constatation solennelle de la révélation divine conservée par la tradition.

Comme cela a déjà été dit ; on croyait de fait à l'infaillibilité avant la promulgation du dogme ; et cependant les Papes ont fréquemment assemblé des conciles ; ils feront de même encore ; car il y aura toujours les mêmes raisons de recourir aux informations et aux jugements des Evêques.

Au reste, le Pape a son conseil permanent dans le collège des Cardinaux qui font une étude constante de tous les intérêts catholiques : il ne fait rien d'important sans demander leur avis. Tout assisté de Dieu qu'il soit, le chef de l'Eglise n'agit pas d'une manière absolue et arbitraire ; il sait appeler au partage de son pouvoir, du moins pour le conseil, des hommes dont la sagesse et la science font autorité. Il en est ainsi des Evêques ; ils sont tenus par les lois de l'Eglise d'avoir, quand les circonstances le permettent, leur conseil dans le corps des chanoines, et ils doivent même assembler tous les ans la plupart des membres du clergé en synode, pour être informés par eux des besoins de leur diocèse, entendre leurs suggestions, et discuter avec eux les ordonnances qu'ils doivent porter.

On le voit donc, rien ne ressemble moins au despotisme que le

gouvernement de l'Eglise ; et tout est coordonné de manière à assurer aux décisions de l'autorité qui la régit une soumission qui s'accomplisse avec satisfaction. Cette autorité procède d'abord avec tous les moyens de la sagesse humaine, puis elle décide, éclairée de la sagesse divine. — Qui ne voit dans cet ordre de choses une institution de la providence du Très-Haut, qui, selon l'expression sacrée, atteint à sa fin avec force, en disposant tout avec suavité. *Attingit ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* (Sap. 8).

J. S. RAYMOND, Ptre.

(A continuer.)

---

# LE TERRITOIRE

DE LA

## COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

*Passage du Nord-Ouest par terre, par lord Milton et M. Cheadle ; Londres.*

---

Il y a une quarantaine d'années, le monde d'au-delà de l'Atlantique fut vivement excité par l'apparition d'un livre assez étrange et singulièrement monotone. Un Américain appelé Tanner, enlevé dans sa jeunesse par les Indiens, devenu sauvage, puis entré au service de la Compagnie de la baie d'Hudson et redevenu civilisé, venait d'écrire ou de dicter ses souvenirs de la vie indienne. Dans ce temps-là, l'humanité s'intéressait à elle-même ; on était curieux de connaître les sentiments d'un sauvage et de les comparer à ceux d'un civilisé. Par malheur, tant qu'il était sauvage, Tanner n'avait pas pensé ; ses souvenirs se bornaient à dire : " Tel jour j'ai mangé, et tel autre jour j'ai eu faim." Une femme s'approche, prend la pipe qu'il avait entre les dents, en tire trois ou quatre bouffées de tabac et la lui rend. Ce manège répété deux fois, Tanner eut une femme pour lui raccommoder ses mocassins, et l'indienne un mari pour tuer du gibier. Il n'est pas vrai que les animaux diraient des choses intéressantes, s'ils pouvaient parler ; on n'a rien à dire quand on ne pense pas, et le sauvage, qui vit d'instinct comme la brute, ne saurait se peindre lui-même : des civilisés seuls peuvent raconter sa vie. Sous ce rapport, le livre que nous allons essayer de faire

connaître remplit toutes les conditions désirables. Deux civilisés, bien plus deux enfans gâtés de la civilisation, lord Fitz-William, c'est-à-dire l'héritier d'une des plus grandes fortunes d'Angleterre, et un jeune médecin, le docteur Cheadle, ont la fantaisie d'aller vivre en sauvages sur le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ils passent l'hiver dans une hutte, au milieu des neiges, chassant le bison au sud et la martre au nord, et lorsqu'ils se sentent suffisamment endurcis à la fatigue et aux privations, ils s'élancent à travers les Montagnes-Rocheuses, et veulent, en dépit de tous les obstacles, découvrir une route directe entre le Canada et les terrains aurifères de la Colombie anglaise.

Sans doute les beaux temps de la vie sauvage sont passés. Sur l'immense territoire gouverné par la compagnie de la baie d'Hudson, et qui égale en étendue les États-Unis, il n'existe que des débris de peuplades. Comme le castor, l'Indien a perdu ses instincts en cessant de vivre en société.

Pour rencontrer de vrais sauvages, il faut aller chez les Sioux et parmi les Indiens qui n'ont pas cessé d'être en guerre contre les blancs. D'un autre côté, lord Milton et M. Cheadle se font sauvages plus que de raison. En dépouillant les vêtements des civilisés, ils en ont rejeté les pensées. Leur prétention est d'être uniquement des marcheurs et des chasseurs. Ne demandez pas à lord Milton et à M. Cheadle d'être des philosophes parce qu'ils ont bu l'eau de la forêt avec des sauvages et le *Cock-tail* avec des mineurs : leur livre perdrait son originalité s'il cessait d'être pédant dans les choses frivoles et léger dans les choses sérieuses : mais vous y trouverez ce que peu de voyageurs vous donnent, la production des faits sans mélange de pensées étrangères. Ces désœuvrés d'ailleurs sont allés où ne vont pas les savants ; ils racontent ce que les politiques ne racontent pas. Par le seul fait de leur passage dans ces lieux écartés, ils ont déchiré le voile dont on les couvrait. Un peuple nouveau, qui parle français, formé des débris d'autres peuples, habite les vastes solitudes qui s'étendent du Lac-supérieur aux Montagnes-Rocheuses. Avant d'entrer dans les parties héroïques de l'expédition, faisons connaissance avec ces Indiens qui ne sont plus des sauvages et avec ces demi-sang qui sont encore des civilisés ; nous terminerons en exposant les conditions de la lutte qui se prépare entre l'Angleterre et les États-Unis sur une terre si longtemps défendue par l'éloignement et par le silence.

## I.

Notre point de départ sera le fort Garry, situé au confluent de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboine, sur le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson, au nord du jeune état du Minnesota, à une distance à peu près égale de l'embouchure du Saint-Laurent dans l'Atlantique et de l'île de Vancouver dans le Pacifique. Nos voyageurs y arrivent environ sept semaines après le départ de Liverpool. Ils ont traversé l'Atlantique, ils remontent le Saint-Laurent, visitent le Niagara, prennent au nord du lac Érié par Toronto, passent à Détroit sur la rive américaine, contournent les lacs par le sud, traversent Chicago, et se rendent en chemin de fer à St. Paul, sur le Mississipi supérieur. Ils remontent ce fleuve en bateau à vapeur jusqu'à la Crosse, où s'arrête la navigation. Une voiture publique les conduit, à travers les prairies de la vallée du Mississipi, à la Vallée de la Rivière-Rouge. A Georgetown, ils s'embarquent sur deux canots en écorce de bouleau et achèvent les cinq cents milles qui les séparaient encore du fort Garry en avançant sans le savoir l'insurrection des Sioux, qui allait mettre derrière eux tout à feu et à sang dans le Minnesota.

Ne croyez pas que le fort Garry soit un lieu solitaire et silencieux, un simple comptoir avec des magasins qu'entoure une haute palissade flanquée aux quatre angles de petites tours carrées, comme sont la plupart des comptoirs de la Compagnie de la baie d'Hudson. Si le fort Garry n'a communiqué longtemps avec le reste du monde que par le convoi qui part annuellement du fort York, sur la baie d'Hudson, s'il n'a encore que des rapports irréguliers avec l'état américain du Minnesota, c'est le centre d'un monde à part, c'est une ville telle qu'il peut s'en élever sur le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson. Indépendamment des fermes et des hameaux dispersés le long de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboine, huit mille habitants sont réunis au fort Garry. Ce sont des Anglais, des Ecosais, des fils de Canadiens français, des demi-sang canadiens et Indiens. Les deux langues qui s'y parlent le plus communément sont le français et une langue franque, mélange de patois bas-normand et d'indien. Les demi-sang donnent le ton. Ce sont des gens sans souci du lendemain, vifs et gais, prêts à endurer toutes les fatigues et s'adonnant à la débauche dans les moments d'inaction. On n'entend au fort Garry que le bruit du violon et des cris de joie ; on n'y voit que danses et scènes d'ivresse. Deux fois par an, au printemps et à l'automne, la popula-

tion entière quitte la ville suivie par quinze ou seize cents chariots, et s'en va camper dans la prairie pour chasser le bison. Un millier de ces énormes animaux tombent à chacune de ces chasses, et leur viande approvisionne la colonie jusqu'à la chasse suivante. Depuis l'introduction des colons par lord Selkirk, au commencement du siècle, le fort Garry a été le théâtre de plusieurs guerres civiles, et les esprits sont loin d'y être calmés. Les colons accusent la compagnie de la baie d'Hudson de préférer les intérêts de la chasse à ceux de l'agriculture. La compagnie défend le monopole des fourrures contre les trafiquants interlopes. Souvent les tribus indiennes se font la guerre. Les demi-sang prennent part à tous les conflits indiens, et y apportent la supériorité que leur donne une faculté d'endurance égale à celle des Indiens, unie à la force musculaire des Européens. Le fort Garry n'est pas une jeune colonie ; c'est un vieux comptoir qui résiste à une transformation nécessaire. Le gouvernement de la compagnie aurait été depuis longtemps renversé, si un gouvernement qui tient sous clé toutes les provisions et peut réduire sans jugement les récalcitrants à la famine n'était le plus fort des gouvernements. Il a pour lui les demi sang, les Indiens, tout ce qui porte le fusil ; il a contre lui les fermiers, les colons, tout ce qui manie la charrue.

Il est triste de penser que toute cette race de chasseurs, Canadiens, demi-sang et Indiens, soit destinée à disparaître. Bientôt peut-être n'entendra-t-on plus sur les bords de la Rivière-Rouge les bateliers chanter les vieux noëls du pays de France. Le lourd colon aura retourné les prairies et défriché les bois. Au lieu de la forêt toujours nouvelle et toujours la même, on aura des rues tirées au cordeau. En attendant que l'œuvre s'accomplisse, celui qui veut courir les aventures dans le *far west* doit s'associer pour compagnons des hommes qui aient dans leurs veines quelques gouttes de sang français. Aussi lord Milton et M. Cheadle prirent ils à leur service quatre demi-sang canadiens, dont le chef, appelé La Ronde, était tout à la fois un voyageur intrépide, un habile chasseur et un grand perceur de cœurs. On acheta six voitures, tout en bois, parce que celles où il entre du fer sont impossibles à réparer dans la forêt ; on se procura des chevaux de selle, des chevaux de trait, des chevaux de relai, et l'on se mit en route vers le fort Carleton, pour se rapprocher de cinq à six cents milles du pied des Montagnes-Rocheuses.

L'automne canadien brillait dans sa splendeur. Le pays qu'on parcourait était un pays ondulé, parsemé de lacs et couvert de bouquets de bois. Sur les lacs s'ébattait une foule d'oiseaux d'eau prêts à prendre leur vol vers le sud ; les perdrix se levaient à

chaque pas dans la prairie. Le trajet du fort Garry au fort Carleton, fut une longue partie de plaisir. A peine arrivés au fort Carleton, les voyageurs apprennent qu'on avait vu les bisons à deux journées de marche vers le sud. L'attraction est trop forte pour y résister. On retarde de quelques jours les préparatifs de l'hivernage, et, laissant le gros bagage en arrière, on s'en va camper du côté où les bisons ont été aperçus. La Ronde est envoyé à la découverte ; il reconnaît les bisons. On sert les sangles des chevaux, on visite les gourmettes, et l'on s'avance sur une seule ligne avec La Ronde au centre. Les bisons étaient çà et là, paissant par groupes l'herbe de la prairie ; on s'arrête. La Ronde imite le mugissement du bison. A ce signal, les différents groupes de bison se réunissent en une masse compacte qui se met à galoper lourdement. Les chasseurs de leur côté prennent le petit galop et gagnent sur les bisons, qui, se voyant poursuivis, hâtent leur course, à 500 mètres de distance, La Ronde crie : " Laissez aller !" et chacun, enfonçant les éperons dans le ventre de son cheval, se précipite au milieu des bisons pour détourner l'animal dont il a fait sa victime. De toutes les chasses, celle qu'excite le plus fortement l'instinct de la destruction, c'est la chasse aux bisons, " la course aux bœufs," comme disent les demi-sang canadiens. Il y a assez de danger pour tenir en haleine, et pas assez pour refroidir l'ardeur. Ces animaux sont difformes ; leur train de derrière touche la terre ; leur grande bosse, leur immense crinière, à travers laquelle perce deux petits yeux méchants, les rend hideux. Ce n'est pas une chasse, c'est une guerre. Il faut que le bison tombe ou que l'homme meure de faim. Ainsi dans cette lutte de la légèreté contre la pesanteur, de l'adresse contre la force, l'homme s'enivre de carnage. Un bison abattu, on court à un autre, et l'on va tant que le cheval n'a pas perdu haleine et peut vous porter. Au retour au camp, deux des compagnons manquaient. L'un d'eux, un Canadien, parvint à retrouver son chemin dans l'obscurité ; mais l'autre, un Européen, associé depuis quelque temps à nos voyageurs, ne parut pas de la nuit. Il avait erré au hasard dans la prairie, et s'y serait perdu, s'il n'avait été recueilli dans un camp d'Indiens Cree, dont le chef avait partagé avec lui sa tente et son repas. Le lendemain dans la matinée, le chasseur égaré arriva au camp des Anglais, suivi ou pour mieux dire conduit par ses nouveaux amis.

Des deux côtés, on se donna des poignées de main, puis on s'assit les jambes croisées, et l'on fuma plusieurs pipes sans dire un mot. A la fin, le chef Cree se leva et débita avec grâce et facilité un discours que La Ronde traduisit ainsi : " Moi et mes frères, nous avons été troublés par des récits que nous ont fait les hommes de

la compagnie. Ils nous ont dit que des hommes blancs allaient bientôt visiter ce pays et que nous devions nous tenir sur nos gardes. Dites-le moi, pourquoi êtes-vous venus ici ? Dans votre propre pays; vous êtes, je le sais, de grands chefs. Vous y avez, en abondance des couvertures, du thé, du sel, du tabac et du rhum. Vous avez de magnifiques fusils et du plomb et de la poudre à volonté ; mais une chose vous manque, vous n'avez pas de bisons, et vous venez ici pour en chercher. Moi aussi, je suis un grand chef ; mais le Grand-Esprit n'a pas agi de même à l'égard de chacun de nous. A vous, il a donné des richesses variées ; à moi, il a donné le bison. Pourquoi venez-vous détruire la seule bonne chose que je possède, et cela simplement pour vous amuser ? Toutefois, comme je suis certain que vous êtes grands, généreux et bons, je vous donne la permission d'aller où vous voudrez et de chasser à votre gré. Quand vous viendrez dans mon camp, vous y serez bien reçus." Le discours de l'Indien soulevait des questions si délicates, que le futur membre du gouvernement pour le *west riding* du Yorkshire trouva prudent de ne pas argumenter. Il se contenta de complimenter le chef sauvage, et couronna sa réponse par une offre libérale de couteaux et d'autres présents ; mais ce n'était pas l'affaire. En bon Cree, la harangue du chef signifiait : " Donnez-moi du rhum." Les Anglais ne cédèrent pas, et le chef cree se vengea de son désappointement en publiant dans toute la prairie que lord Milton était un homme sans naissance et sans éducation. Il était temps de décamper, un plus long séjour eût amené une collision ; les travaux de l'hivernage devaient être entrepris sans délai. On retourna donc au fort Carleton, et l'on se dirigea sans perdre de temps vers l'ouest-nord-ouest, pour s'arrêter quatre-vingts milles plus loin sur les bords du lac Poisson-Blanc, dans un lieu appelé en français par les demi-sang la Belle Prairie.

Jusqu'ici tout marche à souhait, et l'hivernage lui-même se passera aussi heureusement que possible. Le lieu est bien choisi, on dirait un parc anglais du temps où les dessinateurs de parcs en Angleterre imitaient la nature : au nord, la forêt sans limites qu'habitent les animaux aux précieuses fourrures ; à deux ou trois journées au sud, les prairies fréquentées par les bisons ; au fond de la vallée, un lac poissonneux ; tout autour, un pays coupé favorable à la rencontre du menu gibier. En cas de nécessité pressante, on peut aller chercher du secours au fort Carleton. Si le thermomètre tombe plus d'une fois à 40 degrés centigrades au-dessous de zéro, la hutte ou *log house* construite sous la direction de La Ronde résiste à toutes les bourrasques. Il n'y a pas mauvaise compagnie dans les environs. Les Indiens de ce district sont les Cree appelés

*Cree de la forêt.* Ils habitent par familles dans des huttes isolées, et sont beaucoup plus doux que les *Cree de la prairie*, qui restent en troupe et sont toujours à cheval à la poursuite des bisons. Les Cree de la forêt vivent du commerce des pelleteries. Ils vendent les peaux aux facteurs de la compagnie, et reçoivent en échange les couvertures, les ustensiles, les armes et les munitions dont ils ont besoin. Ces gens ne seraient pas trop misérables sans la dureté du climat, et si la condition du chasseur n'était de passer continuellement de l'extrême abondance à l'extrême famine. Toutefois, bien que lord Milton et M. Cheadle ne le disent pas, on sent que rien au monde ne leur aurait fait passer un second hiver sur le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson. L'ennui les ronge, et le froid de l'ennui pèse sur eux encore plus que le froid de l'atmosphère. M. Cheedle, dont le corps et l'esprit sont prêts à toutes les besognes, ne peut pas supporter pendant plus de deux jours le silence de la forêt. A peine rétabli d'un érysipèle à la tête, lord Milton, par 30 degrés de froid, se traîne à dix ou quinze lieues de distance pour fuir la solitude et chercher des semblables. Au dégoût de l'ennui se joint le dégoût de la malpropreté. La hutte est si étroite qu'en peu de jours le sol s'exhausse, comme celui d'une étable, par la litière qu'on y jette. Il faut vivre aussi, et c'est une distraction cruelle que d'avoir à trouver sans cesse les moyens de ne pas mourir de faim.

Le gros gibier est rare. Aucun Européen, aucun demi-sang même n'est assez rusé pour tromper la vigilance du grand daim du Canada. On ne peut le chasser avec des chiens qu'au printemps, alors que la gelée de la nuit, succédant au dégel de la journée, a produit une légère croûte de glace qui se brise sous son poids et où il demeure empêtré comme dans un filet. La glace et la neige protègent le poisson. Les canards et les oiseaux d'eau ont disparu pour ne revenir qu'au printemps. On envoie au fort Carleton et même au fort Garry chercher des provisions. On va chasser le bison dans la prairie par un froid de 40 degrés. Jamais le résultat n'égale l'effort. Les moyens de transports sont toujours défaut. Une neige réduite en poussière par le froid couvre le sol à plusieurs pieds de hauteur. Il n'est plus question de chevaux ni de voitures, il faut se servir de traîneaux tirés par des chiens ; mais la condition de ces animaux est lamentable. Ils sont les premiers à sentir les effets de la famine. Si on ne les nourrit pas, ils ne peuvent avancer ; si on les nourrit, ils ont bientôt consommé le peu de provisions qu'ils peuvent traîner. Encore faut-il que l'homme fasse le chemin pour les traîneaux, et pas à pas durcisse la neige en marchant avec des raquettes. Il faut pousser à la montée, retenir à la descente en

laissant traîner les jambes dans la neige en guise de frein, relever sans cesse le traîneau, sans cesse renversé. Au retour d'une expédition heureuse, on est aussi dénué de provisions qu'au départ ; que serait-ce si l'on n'avait pas rencontré de gibier !

Encore, — avons-nous besoin de le faire remarquer ? — la richesse a suivi nos hardis voyageurs dans les solitudes de l'Amérique. Ils mènent la vie sauvage comme dans les châteaux on mène la vie champêtre. Les couvertures ne leur manquent pas, ils ne connaissent pas la faim ; ils trouvent des hommes pour chasser avec eux, des femmes pour raccommoder leurs vêtements. Autant que le permettent les ressources du pays, ils peuvent louer des traîneaux et des chiens, et surmontent ainsi la plus grande des difficultés de la vie sauvage, la difficulté des transports. A leur approche brille sur les visages le sourire du contentement qui accueille la richesse prête à se répandre. Par ce que les opulents ont eu à souffrir de la solitude, jugez de ce qu'y doivent endurer les misérables. L'Indien n'existerait pas, si la nature, en lui refusant la prévoyance, ne lui avait donné un corps capable de supporter la faim et la fatigue.

On est bien aise de trouver dans un livre sans précautions philanthropiques un compte favorable du caractère de ces pauvres Indiens que la civilisation fait fuir devant elle. Lord Milton et M. Cheadle ont remarqué que dans les crises de famille les hommes étaient plus amaigris et plus exténués que les femmes et les enfants ; les derniers morceaux sont toujours donnés au plus faible. Dans les plus grands froids, ils ont vu des enfants se dépouiller de leur couverture pour la joindre à celle qui protégeait leur père endormi et lutter contre la fatigue et le sommeil pour entretenir le feu. Jamais un trappeur ne visite les pièges tendus par un autre ; jamais un chasseur ne s'empare de la pièce qu'un autre a blessée. Pendant les six mois qu'a duré ce long hivernage, la hutte des Européens est restée souvent sans autre protection que la foi publique ; aucun larcin n'a été commis. Un Indien se présente à la hutte en l'absence des Européens ; un morceau de viande est sur la table ; l'Indien n'a pas mangé depuis trois jours, et le morceau de viande n'est pas touché. Ces sauvages, esclaves de l'étiquette en face du public, sont, dans la vie familière, rieurs et presque aimables. Ils se moquent à cœur joie des Européens, qui, avec des jambes de même longueur, font des enjambées d'un tiers plus courtes que celles des Indiens, et qui, au lieu de marcher droit devant eux dans l'obscurité, tournent en rond parce qu'ils inclinent toujours à gauche. Cela fait compensation pour l'incurie, l'ivrognerie et la passion du jeu. Qui pourrait d'ailleurs attribuer à une perversité de race les

vices des Indiens ? L'incurie n'est-elle pas dans tous les pays la compagne de la misère ? L'Indien ne s'enivre pas par gourmandise ; il s'enivre pour perdre le souvenir de ses maux. Peu lui importe le goût de la liqueur, il demande seulement qu'elle contienne assez d'alcool pour prendre feu, d'où lui vient le nom d'*eau de feu*. Lorsque la vie toute entière est un jeu à outrance, il est naturel qu'on aime à jouer d'un seul coup toutes les bonnes et toutes les mauvaises chances de la vie. De même que l'ivrognerie, le jeu n'est pas pour les Indiens un passe-temps ; ils jouent jusqu'à ce que l'un des joueurs ait perdu tout ce qu'il possédait, et les spectateurs montrent un intérêt égal à celui des acteurs. Toutefois il est difficile de croire avec M. Cheadle que les qualités des Indiens viennent de ce que, dans leur enfance, on les laisse des journées entières immobiles et entourés de mousse dans un berceau que la mère suspend à un arbre ou porte à son cou, ce qui leur apprend la patience, source de toutes les vertus indiennes. Je serais plutôt disposé à croire que, durant leur hivernage à la Belle-Prairie, M. Cheadle et lord Milton n'ont pas vu de véritables sauvages ; ils ont vu des sujets de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ils ont vu des hommes apprivoisés, domptés, transformés par une politique habile et persévérante. M. Cheadle se prend de querelle avec un Indien ; celui-ci le saisit à la gorge, lui porte au cœur la lame de son couteau et lui dit : " Si j'étais un Cree de la prairie, vous seriez mort." Avec autant de sang-froid que d'à-propos, M. Cheadle répondit : " Oui, mais vous êtes un Cree de la forêt..." En d'autres termes : vous vivez sur le territoire de la compagnie et vous savez que, si vous commettiez un meurtre, vous ne pourriez plus ni vendre une peau de martre ni acheter une couverture.

D'où vient que la Compagnie de la baie d'Hudson et les anciennes compagnies de fourrures du Canada ont su gouverner les Indiens, tandis que la grande république américaine n'est parvenue qu'à les détruire ? D'où vient qu'elles ont transformé le sauvage comme on transforme un braconnier en en faisant un garde-chasse ? Sans nul doute, les circonstances ne sont pas les mêmes au nord et au sud. Dans les pays à bisons, les Indiens ne dépendent pas des Européens pour leur subsistance, et dans les pays à fourrures ils sont sous la dépendance commerciale des Européens ; mais cette raison n'est pas seule. Si cruel que soit d'ordinaire le gouvernement d'une compagnie commerciale, il y a pour les races indigènes une chose pire qu'un gouvernement de marchands, c'est un gouvernement de colons. Les Indiens étant ce qu'ils sont, c'est-à-dire des gens toujours sous le coup de la famine, le laisser-faire les livre à l'exploitation de la race la plus dépourvue de scrupules qu'il y ait

au monde, la race des trafiquants européens dans les pays sauvages. Pour que l'Indien ne soit pas exploité sans sans merci, il faut un prix de vente et un prix d'achat fixés d'avance, il faut des marchés toujours ouverts, il faut une prévoyance plus grande que la sienne, qui réunisse de longue main les approvisionnements, il faut en un mot de l'ordre au milieu du désordre. Puis les grandes compagnies leur part faite [la part du lion assurément], se sont opposées aux envahissements des colons sur les terrains de chasse. Il s'est élevé un intérêt indien en opposition avec l'intérêt colon. Les peaux-rouges ont trouvé des protecteurs dans les conseils des hommes blancs, et même, à force de lutter contre l'esprit colon, les administrateurs de la compagnie et ses agents en sont arrivés à se prendre pour des missionnaires chargés par la Providence de veiller au bien-être des indigènes. Aussi les procédés de la Compagnie de la baie d'Hudson envers les Indiens ont-ils été généralement réguliers, modérés et parfois généreux. La douceur de son patronage ne lui fait pas moins d'honneur que l'habileté administrative qui s'est étendue à toutes les distances et est parvenue à surmonter toutes les difficultés des transports. Cependant celui qui de fait, si on de droit, peut seul acheter les marchandises négociables d'un pays et seul vendre les objets nécessaires à la vie est un terrible despote ; on ne vit que par sa permission, et pour vivre les hommes se transforment. On a laissé à l'Indien l'exercice de ses facultés physiques, son industrie sauvage, son aptitude de chasseur, on lui a laissé tout ce qui pouvait être utile au service de la compagnie ; on a anéanti l'homme intérieur, et, en cessant d'être un sauvage, l'Indien n'est pas devenu un civilisé, il est devenu un sujet de la Compagnie de la baie d'Hudson. Le mal n'est peu être pas grand. Si les races inférieures doivent inévitablement disparaître, mieux vaut la mort lente, mesurée, administrative, du nord-ouest de l'Amérique que les spoliations de la Cafrerie ou les massacres de la Nouvelle-Zélande. Seulement, qu'on ne parle pas de sauvages à propos de ces Indiens qui se trouvent honorés d'être les domestiques des Européens et dont les femmes se font blanchisseuses !

Lord Milton et M. Cheadle donnent deux conseils à ceux qui seraient tentés d'aller courir les aventures dans le *far west*. Ils disent : " Comptez pour votre subsistance sur la plume plutôt que sur le poil. N'emportez pas avec vous de carabines à canons rayés ; contentez-vous d'un fusil à deux coups qui puisse porter la balle à l'occasion." Tout chasseur comprendra ce que cela signifie, et retournera sans dédain aux lièvres et aux perdreaux de son pays. Quoiqu'il en soit, de tous les métiers, le plus rude, le plus insupportable, est le métier de trappeur. Naturellement la chasse aux

bêtes fauves n'a lieu qu'en hiver, alors que les fourrures sont les plus belles, et que les animaux qui les portent laissent sur la neige les empreintes de leur passage. On ne se sert que de pièges, et les trappes en usage sur le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson sont absolument construites sur le modèle des pièges que nous appelons en France des assommoirs. Toute l'habileté consiste dans la manière de poser les trappes et de cacher à l'animal le passage de l'homme. On s'en va donc sur la neige à travers la forêt, portant sur le dos son fusil, sa couverture, ses vivres et ses outils, chercher à plusieurs journées de distance un terrain de chasse qui n'ait pas encore été parcouru. Il faut marcher tant que le jour dure et rester la nuit sans abri. Le bagage est toujours trop lourd pour les heures de marches, et toujours insuffisant pour les heures d'immobilité ; toujours les vivres font défaut.—Après avoir posé les trappes, on s'en retourne à la hutte, et huit jours après on revient les visiter. Est-on sûr au moins que la moisson sera abondante ? Il y a une chose terrible pour les populations qui vivent de la chasse : le gibier diminue à mesure que la valeur en augmente. Le renard argenté, dont la peau se vend 70 livres sterling, c'est-à-dire 1,750 francs, dans les comptoirs de la compagnie, s'est retiré vers les solitudes septentrionales. Du temps où le castor avait une grande valeur, on a presque détruit la race de ces animaux ; par suite de l'invention des chapeaux de soie, la peau de castor ne se vendant plus que 1 franc 25 centimes sur le territoire de la compagnie, le castor redevient commun. Ainsi de tous les autres animaux à fourrures ; ils disparaissent ou se multiplient suivant qu'on donne de leur peau, en Europe et en Chine, un prix plus ou moins considérable. Non-seulement le trappeur détruit la récolte de l'avenir, mais le fruit de son travail lui est souvent enlevé par un ennemi plus destructeur que lui-même. Lorsque, après vous être traîné plusieurs jours sur la neige, vous arrivez à vos pièges vous les trouvez renversés. Il a passé par là un animal qui a relevé les assommoirs et s'est emparé des bêtes qui y étaient prises sans jamais se laisser prendre lui-même. Cet animal, de la race des gloutons, appelé par les Anglais *wolverine* et par les indiens *karkajo*, est la terreur du trappeur. La ruse de l'Indien ne peut lutter contre la malice du karkajo. Le karkajo examine tout, voit tout, comprend tout. L'Indien a beau lui préparer des surprises mortelles, cacher des ressorts ou des canons de fusil qui doivent partir dès qu'on remuera les trappes ; le karkajo écarte le ressort ou le canon de fusil avant de toucher à la trappe. Il a suivi le trappeur, il l'a regardé faire. Dès qu'on reconnaît les traces d'un karkajo, tout est dit ; il faut retourner à sa hutte, la saison est perdue. La ruse des civilisés n'a pas été

plus heureuse que celle des sauvages. M. Cheadle, ayant introduit par un tuyau de plume de la strichnine dans les morceaux de viande qui devaient servir d'appât, s'aperçut, lorsqu'il alla visiter les pièges, que tous les morceaux empoisonnés avaient été laissés de côté. A partir du mois de décembre, nos voyageurs ne parlent guère de la chasse aux fourrures. La fatigue, le froid ou le karkajo semblent les avoir dégoûtés de ce passe-temps maussade, et ils descendront, pour se distraire ou pour se nourrir, jusqu'à prendre des rats musqués dans leurs trous. Vanité de l'ambition ! on comptait poursuivre à travers les forêts le grand daim du Canada, et l'on s'accroupit devant un trou de rat musqué pour y fourrer une perche à pointe dentelée. Aussi avec quelle ardeur appellent-ils le printemps ! Des vols d'oiseaux en annoncent l'approche. Le nombre des passages est si grand que le ciel en est obscurci pendant le jour, et que durant la nuit le bruit de battement des ailes interrompt le soleil. On va à la recherche des chevaux, que l'on avait lâchés dans la forêt au commencement de l'hivernage en leur laissant le soin de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance et l'on se met en route.

C'est le propre du caractère anglais, dans les choses frivoles comme dans les choses sérieuses, de réparer les déconvenues par la hardiesse.

Heart of oak are the ships.  
Heart of oak are the ships...

Cœur de chêne sont les vaisseaux, cœur de chêne sont les hommes. On se serait exposé à trop de moqueries, si l'on avait été passer un hiver sur le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson pour en rapporter des martres prises par d'autres. Il fallait donc imaginer un grand projet, un projet patriotique et national, et l'on résolut de découvrir une route de l'Atlantique au Pacifique qui pût mettre en communication directe le Canada et les terrains aurifères du Cariboo, dans la Colombie anglaise.

Le lecteur aura sans doute remarqué le peu de distance qu'il y a du Mississipi supérieur à la Rivière-Rouge et à d'autres rivières qui se jettent soit dans le Lac Supérieur, soit dans le lac Winipeg. En effet, la plupart des grands fleuves d'Amérique prennent leur source au centre septentrional du continent pour se rendre ensuite à l'Atlantique, les uns du nord au sud, comme le Mississipi et ses affluents, les autres du sud au nord en inclinant vers l'ouest. Une seconde singularité, c'est que les fleuves qui se jettent dans le golfe du Mexique ont leur source plus au nord que plusieurs de ceux qui se jettent dans la baie d'Hudson. Au 49<sup>e</sup> degré de latitude, qui sé-

pare les possessions anglaises des possessions américaines, de grands cours d'eau coulent parallèlement les uns aux autres dans des sens opposés. C'est ce qui permit aux habiles gouverneurs du Canada d'établir, en arrière des colonies anglaises qui devinrent plus tard les États-Unis, une communication fluviale entre le Canada et la Louisiane, qui appartenait alors également à la France. C'est ce qui a fait que dans la dernière guerre civile des États-Unis, les coups décisifs contre le sud ont été portés sur le Mississippi. Également grâce à la distribution particulière des eaux, les compagnies de fourrures ont établi dans le nord-ouest un réseau de comptoirs qui forme, à partir du Lac-Supérieur et de la baie d'Hudson jusqu'aux Montagnes Rocheuses, une succession de lignes circulaires dont les points les plus éloignés comme les plus rapprochés sont souvent en communication directe avec la mer. Nos voyageurs, qui avaient hiverné dans les environs du fort Carleton, n'avaient donc, pour se diriger vers les Montagnes-Rocheuses, qu'à suivre le cours du Saskatchewan du sud, du fort Carleton au fort Pitt et du fort Pitt au fort Edmonton, chef-lieu des comptoirs de la contrée du Saskatchewan, comme le fort Garry l'est des comptoirs de la Rivière-Rouge.

Les voyages de printemps sont pénibles au nord-ouest de l'Amérique à cause du grand nombre de rivières et de ruisseaux grossis par la fonte des neiges. Toutefois, la difficulté du passage des rivières laissée de côté, le trajet du fort Carleton au fort Edmonton ne fut pas sans agrément. On eut des rencontres intéressantes. On fit connaissance avec le *grouse* de la prairie, oiseau bizarre qui se sert de ses pattes plus que de ses ailes, et qui, d'après nos voyageurs, a une singulière habitude : chaque jour les *grouses* se réunissent à un lieu de rendez vous et s'y livrent à une danse effrénée. Pendant que les uns battent des ailes en guise de musique, les autres tournent rapidement en rond ; puis chacun, changeant de place, fait avec son voisin une sorte de chassé-croisé. On rencontra aussi une troupe d'hommes de la compagnie. Leur moyen de transport pour le bagage était des plus primitifs : deux perches d'égale longueur reliées à une de leurs extrémités, les bouts écartés traînant à terre, les bouts unis reposant sur le dos d'un chien. C'est ainsi que ces gens parcourent dans des pays déserts des distances de cinq et six cents lieues. Enfin, grâce à une trêve momentanée entre les Indiens Cree et la tribu des Pieds-Noirs, nos voyageurs purent voir au fort Pitt une des nations indiennes alliées des Sioux. Ils furent frappés de la noblesse du maintien des Pieds-Noirs et de la propreté de leurs vêtements, comparés à ceux des sujets de la compagnie. La paix ne paraissait pas devoir durer longtemps, et comme les Pieds-Noirs et les Sioux, quand ils ont vendu des chevaux, sont

ensuite pris de chagrin et ont l'habitude de voler l'acheteur pour rentrer dans leur propriété, on passa sur la rive droite du Saskatchewan pour se rendre à Edmonton.

Quel spectacle s'offre aux regards à Edmonton et dans le pays du Saskatchewan ! On y voit, dans sa grâce et sa tranquillité, le vieux Canada français, le Canada du temps de Montcalm. En faisant quatre ou cinq cents lieues vers l'ouest depuis le fort Garry, on recule d'un siècle en arrière. Ici tout est canadien : Compagnie de la baie d'Hudson, demi-sang français et Indiens francisés. Les colons n'ont pas pénétré jusque-là, les mineurs sont de l'autre côté des Montagnes-Rocheuses, et les Indiens au lieu d'avoir été rejetés par le contact des civilisés dans une vie sauvage dégradée et servile, ont été appelés à la civilisation par les enseignements de la religion catholique. Ne cherchez pas le tumulte et le mouvement d'une ville. Le fort Edmonton est un fort comme les autres comptoirs de la compagnie ; seulement il est plus grand, et possède un moulin à vent, une forge et un atelier de charpente. Trente familles d'employés de la compagnie habitent l'intérieur. Au dehors campent cent ou deux cents demi-sang et Indiens aux gages de la compagnie en qualité de chasseurs, et une flotille de bateaux construits sur les lieux mêmes attend les marchandises pour les transporter à la baie d'Hudson. Au milieu des bois et des prairies, sur le bord des lacs, çà et là, de petites communautés de demi-sang et d'Indiens, sous la direction de leurs missionnaires catholiques, se livrent à l'agriculture et à l'élevé des bestiaux. Le sol est fécond, l'ordre est parfait, et tous prospèrent dans l'ignorance du luxe et de la misère. La langue qu'on parle, c'est le français ; les chansons que l'on chante, sont des chansons françaises. Y a-t-il quelque chose de plus touchant que l'amour opiniâtre de ces demi-sang et de ces Indiens du Canada pour une patrie inconnue qui ne leur donne ni une pensée ni un regret ? On sent comme les choses ont dû se passer. Pendant qu'à l'approche du flot d'émigration qui a suivi la conquête anglaise les colons français de Québec et des environs se resserraient les uns contre les autres dans un territoire restreint, sous l'empire des mêmes sentiments la population des chasseurs se dispersa dans l'ouest. Une union intime s'établit entre tous les déshérités de la forêt, et de là sortit une race nouvelle, celle des demi-sang canadiens. C'est parmi les hommes de cette race que la compagnie recrute ses *voyageurs*, pour me servir de l'expression française qui a passé dans la langue anglaise au Canada.

Jusqu'à présent, le projet de gagner directement par l'ouest les mines d'or du Cariboo dans la Colombie anglaise n'a été qu'une idée vague et une sorte de gageure ; maintenant il faut préciser

les plans et arrêter les moyens d'exécution. Les hommes les plus compétents, des chefs de comptoirs qui ont pendant vingt et trente ans tout parcouru le nord-ouest et plusieurs fois traversé les Montagnes-Rocheuses, sont à Edmonton pour les affaires de la compagnie. Il y a là aussi des demi-sang qui ont servi de guide dans plusieurs expéditions. Chaque soir, après dîner, en fumant la pipe, on raconte les histoires du pays. C'est un mineur américain, appelé Perry, qui a traversé seul le continent dans toute sa largeur et poussé devant lui pendant huit cent lieues la brouette qui portait ses outils et ses provisions. C'est un Indien Cree qui s'est sauvé à la course, poursuivi par une tribu entière de Pieds-Noirs, grâce à un système d'entraînement imaginé par le commandant du fort Benton sur le Missouri. Ces récits et autres semblables échauffent l'imagination des deux jeunes Anglais. Ils brûlent de montrer que des hommes élevés dans la mollesse peuvent être, s'ils le veulent, aussi durs à la fatigue qu'un Indien et aussi intrépides qu'un mineur. Toutefois leur projet est universellement blâmé. L'opinion est unanime pour déclarer impossible d'atteindre le Cariboo par l'ouest. On dit que toutes les passes praticables des Montagnes-Rocheuses aboutissent au sud sur la rivière Columbia, et que la seule praticable au nord est celle qui est parcourue chaque été par un détachement d'hommes de la compagnie. On peint sous les couleurs les plus sombres les difficultés du versant occidental des Montagnes-Rocheuses. Les plus grands fleuves y coulent comme des torrents de montagnes entre des rives à pic ; il est impossible d'en suivre les bords, il est impossible de se livrer au cours des eaux au milieu de rochers, de rapides ou de tourbillons. Il serait insensé de songer à traverser la forêt. Les arbres ont trois cents pieds de hauteur, dix, vingt et trente pieds de tours, les troncs sont serrés les uns contre les autres, et les débris accumulés par les siècles s'élèvent plus haut que l'homme. Personne à Edmonton ne veut accompagner l'expédition, sauf un demi-sang nommé Baptiste, qui portait le surnom d'Assiniboine à cause de la tribu indienne de sa mère. Chacun, il est vrai, le reconnaissait pour le plus habile chasseur et le plus intrépide voyageur du pays ; mais l'explosion d'un fusil lui avait fait perdre l'usage d'un bras, et à la suite d'un meurtre le missionnaire l'avait excommunié. Cet homme, le seul qui se fut offert, mettait de plus à son engagement une singulière condition, celle d'emmener avec lui sa femme et son fils, âgé de treize ans. Comme si ce n'était point assez d'une femme et d'un enfant, on s'était embarrassé d'un vieillard, Irlandais de naissance, qui avait été journaliste aux Indes, précepteur à la Nouvelle-Orléans, et qui depuis un an languissait au fort Edmonton, sans

savoir comment il y était venu ni comment il en pourrait sortir. Les conseils de la sagesse, les avertissements de l'expérience, ne purent vaincre le partis pris. Parler d'impossibilités à des gens qui se proposent de faire ce que personne n'a encore osé tenter, c'est exciter plutôt que de décourager leur ardeur. Une troupe de soixante émigrants avait passé l'année précédente par Edmonton pour se rendre directement au Cariboo. Étaient-ils arrivés ? étaient-ils morts ? On l'ignorait ; dans tous les cas, ils avaient dû tracer un sentier, et c'était autant de peine épargnée d'avance. Un mois auparavant, cinq mineurs avaient suivi la même route ; ne pourrait-on pas les rejoindre et ainsi accroître ses forces ? Toutes les objections sont écartées. La troupe se compose de deux Européens valides, d'un Indien manchot, d'une femme, d'un enfant et d'un vieillard. On a douze chevaux, six de selles et six de bât, et l'on emporte avec soi quatre cents livres de farine, deux cents livres de *pemmican*, c'est-à-dire de viande de bison desséchée, réduite en poudre et mêlée à la graisse de l'animal, du thé, du sel, du tabac, des couvertures, des ustensiles de ménage, des munitions de chasse et trois cognées. C'est avec d'aussi faibles ressources et dans les conditions les plus défavorables que le 3 juin 1864 lord Milton et M. Cheadle se mettent en route pour atteindre le Cariboo, centre des exploitations aurifères de la Colombie anglaise. On devait passer par *Jasper-House*, comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson situé sur le versant oriental des Montagnes-Rocheuses, et par un lieu appelé *la Cache de la Tête jaune*, à cause d'un Iroquois qui y avait longtemps vécu solitaire. Au-delà, jusqu'au Cariboo, tout était inconnu, même de nom.

JULES DE LASTEIGNE.

(A continuer.)

---

## A LA FRANCE

---

O France, on a voulu démembrer ton empire  
Et jeter dans ton sein où l'étranger conspire,  
Le brasier dévorant des révolutions.  
On a voulu briser ta royale couronne :  
On a voulu ternir ta gloire qui rayonne  
Sur les têtes des nations.

On a cru qu'à cette heure où la tempête éclate  
Les projets odieux d'un traître diplomate  
Détruiraient ton prestige, en écumant sur toi.  
On a prophétisé le jour de ta ruine  
Et l'on a fait, croyant que ton astre décline,  
Sonner le lugubre beffroi.

Il est enfin venu ce jour de la vengeance,  
Ce jour où les Prussiens jaloux de ta puissance  
Vont joncher de leurs os tes côteaux dévastés.  
Ils savaient bien pourtant que tes armes célèbres  
Leur feraient expier par des revers funèbres  
Tant d'outrages prémédités.

Ils ont médité de toi dans leur haine farouche.  
Mais tes mains poseront un baillon sur leur bouche  
Et tu les fouetteras de tes verges d'airain.  
Trop vite ils ont prôné leurs triomphes superbes,  
Car leur rangs tomberont nombreux comme les herbes  
Qui couvrent les rives du Rhin.

De Paris à Strasbourg, de Brest à la Baltique  
 Un souffle généreux, un souffle magnétique  
 A soudain remué le cœur de tes soldats.  
 Sur terre et sur les flots où grondent tant d'abîmes  
 Ils sont là frémissants, radieux et sublimes,  
 L'œil plein d'éclairs et l'arme au bras.

Ce n'est qu'en refoulant leurs pleurs involontaires  
 Qu'ils entendent narrer les exploits militaires  
 Des glorieux vaincus de Wœrth et Haguenau.  
 Leurs échecs sont pesés dans l'urne aléatoire ;  
 Mais ils feront briller sur cette sombre histoire  
 L'astre d'un Austerlitz nouveau.

Qui donc humiliera ta grandeur séculaire ?...  
 Quand tu fais retentir le cri de ta colère,  
 Quand tu piques au flanc tes coursiers courroucés  
 Quand le canon vomit tes foudres homicides,  
 Tes ennemis, tremblant comme des cerfs timides,  
 Se sentent déjà terrassés.

A travers les pays de l'Europe alarmée  
 L'empereur autrefois guidait la grande armée,  
 Semant sur son chemin cent désastres divers ;  
 Les trônes chancelant croulaient à son approche  
 Et l'hymne de tes preux sans peur et sans reproche  
 Faisait tressaillir l'univers.

Tu vas dresser comme eux ta taille colossale,  
 Il te faut écraser la perfide rivale  
 Qui voudrait t'asservir comme un peuple éhonté.  
 Et désormais Bismarck, l'astucieux ministre,  
 N'osera pas troubler de son rire sinistre,  
 Le temple de ta royauté.

Ah ! sais tu que bien loin, par delà l'Atlantique,  
 Il est un peuple ardent, jeune et patriotique  
 Qui porte sa noblesse écrite sur le front ?  
 Sais-tu que nos aïeux sont nés sur tes rivages  
 Et qu'après trois cents ans de luttes et d'orages  
 Nous aimons à dire ton nom ?

Pendant que le canon gronde sur tes collines  
 Nous prêtons, en mettant la main sur nos poitrines,

Une oreille attentive aux échos d'outre-mer  
Et si quelques rumeurs sur les fils électriques  
Nous annoncent parfois tes échecs héroïques  
Nous ressentons un trouble amer.

Oui ! Tu vaincras malgré les armes qu'on t'oppose  
Nous désespérerons du succès de ta cause  
Et tu seras vaincue alors que tes soldats  
Auront fait flamboyer leur dernière cartouche  
Et qu'on aura creusé leur funéraire couche  
Sur le dernier champ de combats.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Montréal, 2 Septembre 1870.

---

## PENSEES DU SOIR.

---

A cette heure indécise  
Où le jour agonise  
Au bord de l'horizon ;  
A l'heure où la fontaine  
Chante sa cantilène  
Sous l'émail du gazon ;

A cette heure où la brise  
Dans la tour de l'église  
Dit son refrain pieux,  
Où la feuille frissonne ;  
Où l'étoile rayonne  
A la voûte des cieux ;

A l'heure de mystère  
Où la nature entière  
Semble prier tout bas ;  
Belle comme une fée,  
Allez-vous, Cléophrée,  
Rêver souvent *là-bas* ?

Dénouant, toute lasse,  
Au vent du soir qui passe,  
Vos cheveux de houri,  
Allez-vous sous l'ombrage,  
Refeuilleter l'ouvrage  
D'un vieil auteur chéri ?

Allez-vous au bocage  
Ecouterle ramage  
Des petits maëstros  
Chantant sous la ramée  
De beaume parfumée  
Leurs joyeux trémolos ?

Allez-vous sur la rive,  
L'âme toute pensive,  
Écoutez l'onde en pleurs ?  
Allez-vous, ma chérie,  
Dans la verte prairie,  
Interroger les fleurs ?

Quand la nature entière  
Charme votre paupière  
Et vous remplit d'émoi,  
Mes rêves les plus sombres  
Fuiront comme des ombres.  
Si vous songez à moi.

WILLIAM CHAPMAN.

St. François, Beauce, Juillet 1870.

---

# SCENES DE LA VIE CANADIENNE

---

## I

### LA RIVIÈRE SAINT JOHN.

Que sont devenues les sombres et majestueuses forêts qui s'étendaient depuis la rive droite du Saint-Laurent jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, couvrant ainsi la presque totalité du vaste territoire connu jadis sous le nom d'Acadie ? Elles sont tombées peu à peu sous la cognée du bûcheron ; des émigrants, sujets de la Grande-Bretagne, ont défriché le sol et desséché les marais, bâti des *cottages* et fondé des villes là où les Canadiens français, allaient en compagnie de leurs amis les sauvages, chasser l'ours noir et le caribou. Le voyage de Québec à Saint-John, qu'on n'eût pu faire en moins de six semaines, à travers les bois, la hache à la main, en se guidant sur les étoiles, se fait maintenant en une ou deux journées, sur les rails d'un chemin de fer. Tout ce changement s'est accompli en moins d'un demi-siècle. Il n'a fallu que peu d'années à l'esprit moderne pour répandre l'activité à travers ces contrées incultes et détruire à tout jamais l'aspect grandiose de ces paisibles solitudes. La terre appartient à l'homme, c'est à lui de la rendre féconde par son labeur et par son énergie ; et chacun d'applaudir à ces transformations qui décuplent la richesse des peuples. Toutefois ceux qui ont vu de leurs propres yeux le commencement de cette guerre acharnée entreprise contre le désert par l'homme civilisé, ceux qui ont contemplé les premières éclaircies que le pionnier pratiquait en se jouant, par le fer et la flamme, dans les épais massifs des forêts

vierges, ceux-là ont conservé un souvenir pénible de ces spectacles de destruction, et l'image des beautés de la nature à jamais perdues demeure gravée dans leur esprit en traits ineffaçables. Assez d'autres se précipitent avec frénésie vers un avenir qui les fascine ; qu'il nous soit permis de jeter un regard de sympathie vers ce qui n'est plus ; tout ce qui tombe pour ne plus se relever mérite une parole de regret et d'adieu. Que l'on veuille donc bien nous suivre dans cette marche en arrière et remonter avec nous dans le passé, jusqu'à une époque de paix pour les deux mondes et de prospérité pour l'Amérique du Nord.— Sortons de Québec par la grande voie du Saint-Laurent et descendons le cours de ce fleuve imposant jusqu'à l'embouchure de l'un de ses mille affluents, qui porte le nom de Rivière-du-Loup. Là nous trouvons un gentil village assis sur un escarpement du haut duquel on peut à la fois plonger son regard sur le vaste fleuve qui roule vers l'océan ses flots profonds et distinguer à l'horizon la cime des montagnes du Labrador. Maintenant tournons à droite, passons rapidement le long du charmant lac Témiscouata, sans nous arrêter à contempler le vol des aigles pêcheurs qui se balancent au-dessus des eaux, sans prendre garde aux petites perdrix qui courent lestement dans les hautes herbes ; laissons les lièvres effarés fuir autour de nous et les chevreuils bondir à travers les halliers ; allons, allons toujours jusqu'au-delà des Petites-Chutes (*Little Falls*) de la rivière St. John. Dans ces régions les forêts atteignent un degré de splendeur incomparable. Le pin, le thuya, le frêne, l'érable, le hêtre, le chêne rouge aux larges feuilles, mêlent leurs rameaux dans une harmonieuse confusion. Cette contrée boisée était alors le paradis des bûcherons floteurs, nommés par les colons anglais *lumberers*, gens turbulents et grossiers, rompus à toutes les fatigues, épris de la vie vagabonde. Leur métier consistait,— ainsi que leur nom l'indique,— à réunir en immenses radeaux les arbres abattus par eux, et à confier ces forêts flottantes au courant de la rivière.

A l'époque où nous reportent ces souvenirs, un camp de *lumberers* était dressé sur les bords du Saint-John, à quelques milles au dessous des Petites-Chutes. Bien que ce fût un dimanche, ces mécréans se livraient avec énergie à leur labeur quotidien. Au bruit de la hache, que suivait de près le craquement lugubre des pins séculaires tombant avec fracas sur le sol qui les avait nourris, se mêlait celui des voix discordantes des travailleurs : chansons grivoises et jurons énergiques retentissaient sous les voûtes sonores des forêts, attaquées avec fureur par vingt bras robustes. Il y a dans la destruction de tout ce qui vit et se tient debout, arbres ou monuments, un certain enivrement qui excite et provoque les manifestations bru-

tales. L'homme qui sème ou bâtit demeure au contraire calme et silencieux, comme si sa pensée se concentrait avec tendresse sur les germes qu'il confie à la terre ou sur l'œuvre dont il rêve l'achèvement. Ces bruyants *lumberers*, à demi sauvages, portaient un costume qui contribuait à leur donner un aspect peu avenant. Une chemise de laine rouge, un pantalon de grosse flanelle tissée dans le pays, une vareuse verdâtre attachée autour des reins par une ceinture, des mocassins de couleur brune liés au-dessous du cou-de-pied à la manière des Indiens, composaient leur accoutrement ; sur leurs têtes étaient posées des coiffures informes, feutres aplatis, chapeaux de paille tressés par eux pendant les longues soirées de l'hiver, bonnets pointus, ouverts au sommet comme ceux des rameurs du Haut-Canada. Quant au visage de ces bûcherons, les reflets de la neige et les bises glaciales de la saison froide les avaient brunis et hâlés autant que les chauds rayons du soleil de l'été ; leurs cheveux noirs et plats flottaient sur leurs épaules, et autour de leurs mentons s'enroulait une barbe inculte. Ainsi vêtus, aussi étranges par la physionomie que par le costume, la hache au poing et le couteau à la ceinture, les *lumberers*, dont la vie se passait au sein des solitudes américaines, ressemblaient à la fois au Robinson fantastique de Daniel de Foé et aux brigands légendaires des ballades allemandes.

Le soleil allait disparaître derrière la cime des arbres, lorsque les *lumberers* eurent achevé de réunir et d'attacher avec des branches de saule et des faisceaux de lianes roulées en manière de cordes les grosses pièces de bois coupées sur les deux rives du St. John. A l'avant et à l'arrière de l'immense radeau s'allongeaient de grands avirons destinés à en régler la marche. Alors le maître flotteur Toby Harving, s'adressant aux gens de son équipage, cria d'une voix forte :

— Holà ! mes garçons, assez travaillé pour un dimanche !

— Hurrah ! répondirent en cœur les vaillants *lumberers*.

Bientôt, réunis autour de la marmite, ils mangèrent avidement le porc salé et le dur biscuit qui formaient le fond de leur nourriture habituelle. Le repas fini, ils avalèrent une forte ration d'eau-de-vie, allumèrent leurs courtes pipes et prirent place autour d'un feu pétillant. Les nuits de printemps sont froides dans les forêts canadiennes. Quoique le mois de mai fut arrivé, il gelait presque chaque soir, dès que le soleil ne réchauffait plus la terre : çà et là, des flocons de neige couvraient le sol dans les endroits ombragés, et la rivière Saint-John charriait des débris de glaçons. Le ciel était sombre ; de rares étoiles aux lueurs vacillantes marquaient les déchirures des nuées poussées par le nord-ouest. Le cri strident

de la chouette et le hurlement sonore du grand hibou retentissaient à travers les halliers, mêlés au glapisement lugubre du loup-cervier. Indifférents aux impressions de crainte, de mélancolie ou de tristesse qu'inspirent à toute créature humaine les ténèbres et la solitude, les *lumberers* chantaient et dansaient devant les flammes du foyer. Tout à coup cependant ils firent silence, et maître Toby se leva en portant la main sur la carabine appuyée près de lui contre un tronc d'arbre : l'ombre d'un cavalier marchant vers le camp des *lumberers* avait suffi à causer cette alerte. C'est que dans le désert comme au fond des bois chacun est le centre de tous les bruits d'alentour, et l'homme a peur de l'homme, seul ennemi qui puisse l'attaquer à armes égales.

Le cavalier s'était arrêté à une cinquantaine de pas des bûcherons.— Mes amis, leur cria-t-il, voulez-vous permettre à un chasseur égaré de partager votre bivac pour cette nuit ?

— Oui, répliqua sèchement Toby Harving, un peu honteux d'avoir eu peur d'un cavalier solitaire perdu dans la forêt.

— En vérité, continua le chasseur en mettant pied à terre, je rends grâce à Dieu de vous avoir rencontrés. Mon cheval n'en peut plus, et je suis mort de faim.

— Vous n'avez donc rien tué ? demanda le maître flotteur avec un sourire ironique... Vous avez pourtant là un beau fusil à deux coups !

— Oh ! la chasse n'a pas été trop mauvaise ; voyez plutôt

Parlant ainsi, le chasseur détacha de la selle de son cheval une paire de grosses gelinottes et une demi-douzaine de pigeons sauvages ; puis il ajouta :— Prenez ce gibier, s'il peut vous être agréable, mes amis, et donnez-moi tout de suite quelque chose à manger...

— Du porc et du biscuit, voilà tout ce que nous avons, dit le maître flotteur.

— Cela suffit au voyageur affamé, répliqua le chasseur. Je suis parti depuis hier matin des *Grand Falls* ; il y a tout au plus quarante ou cinquante miles d'ici en ligne droite, n'est ce pas ? La nuit dernière, après avoir dormi sous la cabane d'un pêcheur du lac Témiscouata, je me remettais en route, lorsque j'ai levé un vieux caribou qui m'a entraîné plus loin que je ne voulais ; en galopant dans les halliers, mon cheval s'est abattu, j'ai roulé à terre, et j'ai perdu mon briquet. Vainement j'ai tâché d'allumer du feu avec des herbes que je croyais sèches et que l'humidité avait pénétrées ; l'amorce de mon fusil n'a jamais pu leur faire prendre feu, et voilà comment il m'a été impossible de cuire mon gibier.

Tandis que le chasseur parlait ainsi, il attaquait vigoureusement

la pièce de porc salé, et maître Toby, assis près de lui, cherchait à deviner ce que pouvait être cet étranger, parfaitement équipé, qui semblait battre la forêt pour son plaisir. Les autres *lumberers* s'étaient retirés sous l'abri de feuillage qui formait leur camp, et ils s'enveloppaient dans leurs couvertures de laine pour dormir. La présence de ce cavalier avait fait cesser leurs joyeux ébats ; il y avait dans ses manières aisées et dans son langage plus correct que le leur quelque chose qui les gênait. Toby Harving était le seul qui veillât près de de l'étranger devenu son hôte.

— Vous venez des *Grand-Falls* ? demanda à son tour le maître flotteur.

— J'en suis parti hier matin, comme je viens de vous le dire, et avec l'intention de faire une courte promenade avant le déjeuner ; mais je vous empêche d'aller dormir avec vos gens... Voulez-vous goûter le vieux rhum que j'ai là dans mon sac ? Hein ! qu'en dites-vous ?

— Excellent ! répliqua maître Toby. Vous étiez logé sans doute, auprès des *Grand Falls*, à l'auberge de l'*Aigle-d'Or* ?

— Non, mais tout à côté...

— Alors vous êtes descendu chez John Blumenbach, — chez celui que nous appelons plus communément Old Johny ou John Blum, — puisqu'il n'y a que ces deux maisons-là qui soient habitables dans toute la contrée ?

— Précisément, c'est chez M. Blumenbach que j'ai trouvé asile, un brave homme aux manières aimables, Allemand, je crois, et qui a une fille assez gracieuse.

— Johanna ! dit maître Toby en fixant ses regards sur le visage du chasseur ; y a-t-il longtemps que vous habitez chez son père ?

— Quelques semaines seulement... Voulez vous revenir au flacon de rhum ? Buvez sans façon ; j'en prends rarement moi-même, et toujours avec de l'eau.....

Maître Toby fit un geste négatif, et après un moment de silence :

— Qui êtes-vous donc, vous qui semblez né plutôt pour vivre dans les villes que pour errer dans nos forêts ?

— Pour l'instant je suis chasseur, et le hasard m'a fait votre hôte. Voyons mon ami, n'y a-t-il pas place pour moi dans ces immenses solitudes ? Vous connaissez M. Blumenbach, à ce qu'il paraît ; de quel pays est-il donc ? Il y a en lui de l'Allemand par le nom, du Français par les manières ; il parle bien anglais, mais avec un accent singulier....

— Ah ! répliqua maître Toby, c'est son secret. Depuis plus de dix ans qu'il est venu s'établir auprès des *Grand Falls* jamais on n'a pu savoir ce qu'il est... Sa fille était une enfant dans ce temps-là...

— Après tout, dit le chasseur, peu importe ce qu'est et d'où est venu M. Blumenbach ; il a les manières d'un *gentleman*, et sa fille est parfaitement élevée. Quel dommage qu'il soit venu enfouir cette pauvre enfant au fond des bois, dans une solitude sauvage où elle ne peut voir personne !

— Il passe assez souvent des *lumberers* aux *Grand Falls*, répliqua vivement Toby Harving.

— Et l'on dit même qu'ils y font grand tapage, interrompit le chasseur.

— Sans doute ils font du bruit, ils rient, ils chantent comme des braves gens, amis de la joie... Dame ! ils ne sont pas aimables, élégants comme des *gentlemen* ; mais croyez-vous qu'un maître flotteur, à la tête de son vaillant équipage, et qui a sous ses pieds pour mille livres sterling de bois flottant, ne vaille pas un *dandy* de la vieille Angleterre ? Je ne suis pas sujet britannique, moi, monsieur, mais bien citoyen américain ; je suis né aux sources de la rivière St. John, dans l'état du Maine.

— Eh bien ! un coup de mon vieux rhum à la santé de l'*uncle Sam*<sup>1</sup> et de tous ses enfants, répliqua le chasseur. Maintenant, maître flotteur, je vais m'étendre devant votre feu, si vous le permettez, et dormir ici à la garde des étoiles...

Maître Toby s'en alla prendre place auprès de ses *lumberers*, profondément piqué que le chasseur aimât mieux passer la nuit au grand air que de partager son gîte. Celui-ci attacha au pied d'un arbre son cheval fatigué, et s'enveloppant dans les plis d'un épais manteau doublé de fourrures, il se mit en devoir de dormir. Durant plusieurs heures, les flammes du foyer jetèrent de vives lueurs à travers les bois ; mais vers minuit elles s'éteignirent, et quand les premières étoiles pâlirent au firmament, une épaisse gelée blanche, répandue sur les herbes et sur les feuilles des arbres, donnait un aspect d'hiver à ces forêts toutes parées de la fraîche végétation du printemps. Dès que l'aube parut, le soleil, qui répandait sa jaune lumière à travers la brume, ne tarda pas à lancer un pâle rayon sous les nuages, et ceux-ci, s'abaissant lentement sur l'horizon, finirent par envahir tout le ciel. Le vent était changé ; il soufflait du sud. La pluie commença aussitôt à tomber, et la gelée fondit immédiatement sous l'influence d'une bise plus chaude.

Cependant les *lumberers* s'occupaient à lever leur camp ; ils transportaient sur le radeau tous leurs ustensiles, haches, marteaux et marmites. De son côté, le chasseur, accroupi devant le foyer,

1. Jeu de mot par lequel on traduit le monogramme U.-S., *United States*. États-Unis.

dont il rallumait les tisons, faisait bouillir dans une théière le café du matin ; son cheval était scellé et bridé.— Maître flotteur, et vous tous, *lumberers*, dit-il à haute voix, approchez, je vous prie ; le temps est humide, une tasse de café vous fera du bien avant de partir.

Les *lumberers* arrivèrent au plus vite ; chacun d'eux tenait à la main son gobelet de fer blanc. Le chasseur leur versa le café en y ajoutant ce qui lui restait de rhum, et ils prirent congé de l'étranger en déclarant qu'il était un parfait *gentleman*.

— Ah ! dit Toby Harving à ses hommes, vous avez la vue courte, vous autres. Parce qu'il vous a donné quelques oiseaux de sa chasse et un peu de café vous voilà contents ?... Moi je n'aime pas à rencontrer dans nos forêts ces promeneurs aux belles manières ; ils auront bientôt pris notre place !... Vous verrez quelque jour ces gens-là tracer des routes par ici, barrer les cours d'eau par des digues pour y installer des moulins, et les grands arbres tomberont, et puis adieu le métier de *lumberer* !

Pendant qu'il parlait ainsi, les bûcherons poussaient au milieu du courant le radeau dont il larguait lui-même les amarres. Au premier mouvement que fit la masse de bois emportée par les eaux assez rapides de la rivière Saint-John, les gens de l'équipage poussèrent un triple hurrah qui ébranla les bois d'alentour. Le bruit de ces voix puissantes, répété par les échos, allait se perdre au fond des clairières que la hache des bûcherons avait pratiquées sur les deux rives du fleuve, et il retentissait comme une menace à l'adresse des arbres trois fois séculaires qui penchaient leurs longs rameaux au-dessus des places laissées vides par leurs compagnons disparus.

La lourde machine voguait lentement sur les eaux vertes, partout constellées de gouttes de pluie. Elle se déroulait comme un serpent gigantesque et se tordait aux tournans de la rivière avec de sourds craquements ; puis les grandes rames, frappant à de longs intervalles, redressaient la tête et la queue du radeau, qui poursuivait sa marche sous la sombre voûte des forêts, en jetant l'épouvante parmi les cormorans et les sarcelles. Des hérons huppés qui s'en allaient eux-mêmes à la dérive, perchés sur des troncs d'arbres que les crues du printemps avaient entraînés avec les derniers glaçons, regardaient d'un œil surpris cet amas de poutres flottantes, monté par une douzaine d'hommes qui semblaient sous leurs couvertures grises des tas de neige tachés par la pluie, et lorsque le radeau passait près d'eux, ils s'élevaient doucement sur leurs ailes arrondies et fuyaient le cou tendu, les jambes pendantes, vers les anses solitaires.

Pendant ce temps-là, le chasseur se remettait en selle et partait

au trot, couvert de son manteau fourré et poussant à travers les halliers, dont chaque arbre versait sur lui l'eau qui filtrait lentement à travers le feuillage. Arrivé au milieu d'une éclaircie d'où il apercevait encore le cours du Saint-John, il s'arrêta et considéra pendant quelques minutes les *lumberers*, qui s'enfonçaient au loin sous le sombre dôme des grands arbres inclinés sur les deux bords de la rivière. Maître Toby, debout à la proue du radeau, signalait du geste à son équipage la route à suivre pour éviter les sables et les rochers ; puis de sa grande main, levée au-dessus de sa tête, il réglait le mouvement plus ou moins rapide des avirons, pareil au chef d'orchestre qui indique les *forte* et les *piano* aux exécutants placés sous sa direction. Il y avait dans cet homme ignorant de toute poésie, voué à la destruction de tout ce qui charme le poète et l'artiste, une certaine grandeur. Au milieu de cette solitude silencieuse que la pluie rendait plus morne encore, il représentait la vie, le mouvement, l'action humaine, à laquelle tout ce qui existe sur la terre doit tôt ou tard obéir et se soumettre.

Les *lumberers* avec leur radeau se rendaient au même point que le chasseur avec son cheval ; seulement, comme les premiers suivaient toutes les sinuosités de la rivière Saint-John et ne faisaient que flotter au fil de l'eau qui les emportait, le cavalier prit bien vite sur eux une grande avance. Vers midi, le soleil se montra au milieu des nuages qui se dispersaient vers le nord et se groupaient en masses blanchâtres, comme il arrive toujours après la pluie du printemps dans les climats tempérés. C'est à ce moment que le chasseur parut devant la barrière qui marquait l'enceinte du terrain appartenant à M. Blumenbach. La blanche maison, ornée d'une galerie et bâtie à mi-côte dans une position qui dominait le cours du Saint-John, semblait plus avenante encore sous les rayons d'un soleil de mai. Dans les forêts américaines, au milieu des défrichements que signalent les troncs d'arbres noircis par le feu,— et nommés *stumps* par les colons anglais,— le moindre cottage, construit en bois et couvert avec des écorces enlevées aux sapins ou aux cyprès, prend une physionomie souriante et sérieuse à la fois.

L'habitation de M. Blumenbach occupait un assez grand espace planté d'orge et de maïs. On y voyait encore çà et là de vieux arbres, laissés debout dans l'intention d'imiter les massifs disposés au milieu d'un parc. Dans la cour qui précédait la demeure du planteur s'élevaient deux corps de bâtiments formant les ailes du logis principal : à gauche se trouvait la ferme proprement dite les écuries, les étables et les nombreux hangars ; à droite, un pavillon construit avec plus de soin, et qu'eût occupé le gérant des cultures, s'il y en avait eu un. C'est dans ce pavillon que demeu-

rait depuis quelques semaines sir Henri Readway, le chasseur que nous avons vu demander aux *lumberers* un gîte pour la nuit. Sir Henri, en qui le soupçonneux Harving croyait voir un ingénieur chargé d'explorer le pays pour y percer des routes et y établir des moulins à eau, était tout simplement un *sportsman*, un touriste chercheur d'aventures, qui, après avoir servi quelques années et beaucoup chassé dans l'Inde, avait quitté la carrière militaire pour se livrer plus librement à sa passion favorite. Il appartenait à cette classe de *gentlemen* intelligents, actifs, doués à la fois du sentiment de la poésie et de l'esprit pratique propre à la race britannique. Ces voyageurs intrépides étudient à fond les pays qu'ils ont l'air de traverser en courant ; ils en devinent et en apprécient les ressources. Dans l'intervalle de leurs excursions lointaines, ils recueillent leurs impressions, y joignent des réflexions de toute sorte, et livrent le tout au public dans des livres simplement, sagement écrits, et qui sont lus. Sans doute, le *moi* tient une bonne place dans ces récits, mais on y trouve presque toujours d'utiles indications, des aperçus judicieux sur le parti à tirer de certaines contrées plus ou moins négligées. Le côté pratique de ces relations est immédiatement saisi par les lecteurs anglais, toujours à la piste des entreprises à fonder au loin, et il arrive que le chasseur épris de la vie sauvage, le *sportsman* qui a célébré avec enthousiasme les forêts abondantes en gibier et les charmes de la solitude, devient à son tour, — et sans en être trop fâché, — l'instigateur de ces défrichements immenses qui porteront le coup mortel à tout ce qui l'a séduit, à tout ce qui lui a porté des émotions dont il gardera le souvenir jusqu'à son dernier jour.

Mettant pied à terre, sir Henry Readway confia son cheval aux mains d'un palefrenier et se hâta d'échanger son costume de coureur de bois contre la tenue irréprochable d'un homme du monde. Sa toilette achevée, il se dirigea vers le salon de son hôte. M. Blumenbach, assis devant une petite table, auprès d'un grand feu, — on en allume presque toute l'année quand on vit au milieu des bois, — était occupé à copier de la musique.

— Sir Henri, s'écria-t-il, en s'avancant avec empressement vers celui-ci, d'où venez-vous ? où avez-vous passé ces deux nuits ? Vous nous avez causé beaucoup d'inquiétude, mon ami ! Les ours, les loups, ... que sais-je ? je craignais pour vous les mauvaises rencontres. Aussi ai-je fait plus de dix fautes en copiant ce morceau... Ah ! sir Henri, ma fille n'a d'autre professeur ici que moi : il faut que je lui enseigne le français, l'histoire, la musique, enfin le peu que je sais ; mais vous n'avez pas déjeuné ?... Passons dans la salle à manger... Holà, Bill, servez au plus vite.

Bill était un vieux serviteur né dans la Nouvelle-Ecosse, un *New-Scotian*. Il obéissait lentement, mais avec ponctualité et sans jamais rien dire. Au bout d'un quart d'heure, de fortes pièces de bœuf et des tranches de venaison parurent sur la table avec la bière et le *claret*. Tout le service était de faïence bleue, avec de grands dessins représentant des palais, des cathédrales, des vues de Londres, des châteaux avec leurs parcs. Le goût français n'accepte pas volontiers ces peintures grossières assez maladroitement placées au fond des plats, mais au-delà des mers elles ont un double avantage : à l'Européen, elles rappellent les souvenirs du vieux monde, et elles inspirent au créole élevé loin de la mère patrie une admiration mêlée de respect pour les pays où l'on voit de si belles choses.

Sir Henri mangea de fort bon appétit, tout en racontant à M. Blumenbach les incidents de son excursion de la veille. Il en était à sa rencontre avec les *lumberers*, lorsque Johanna, la fille de son hôte, entra dans la salle à manger. Sir Henri se leva pour la saluer.

— Restez assis, monsieur Readway, lui dit la jeune fille ; je venais voir, mon cher père, si vous avez achevé la copie de cette cantate dont vous m'avez parlé...

— Pas encore, mon enfant, répondit le planteur ; tu l'auras ce soir... Sir Henri s'était égaré, comme je l'avais supposé... Il y a vraiment de l'imprudence à se lancer seul dans ces forêts, et, sans la rencontre qu'il a faite des *lumberers* et de leur chef Toby Harving, il fût peut-être mort de faim.

— Est ce que les *lumberers* sont en route ? demanda la jeune fille un peu troublée.

— Ils sont partis ce matin même des *Little Falls*, répliqua sir Henri. Vraiment, monsieur Blumenbach, c'est un étrange personnage que ce maître floteur, ce Toby Harving, comme vous l'appellez. Il a l'air vif, le regard intelligent et fier, mais il semble que la vue d'un autre homme que lui et les siens au milieu de ces solitudes lui donne sur les nerfs.

— L'habitude de vivre loin des villes, indépendant au fond des bois, rend parfois l'homme déflant et peu sociable... Je connais cet homme depuis plusieurs années ; quoique ces dehors soient un peu rudes, je ne crois pas qu'il ait le cœur mauvais.

— Hum ! dit Sir Henri ; il ne fera jamais de mal à qui ne le gêne pas, mais...

— Est-ce que vous avez eu avec lui quelque altercation, monsieur Readway ? demanda la jeune fille.

— Non, non, dit sir Henri, et à quel propos d'ailleurs ? J'ai pris place au feu de son bivac, et il n'a pas eu lieu de se repentir de ma visite, ni lui, ni les siens... Je veux dire seulement qu'il a paru peu

satisfait de me voir arriver à son camp, et encore moins d'apprendre que je suis l'hôte et le commensal de M. Blumenbach... Vous comprenez, miss, que j'ai évité toute discussion avec ce flotteur américain...

— Eh bien ! répondit M. Blumenbach, ce flotteur est un personnage important. Dans un pays où chacun est le fils de ces œuvres, il occupe un certain rang parmi tous ces petits planteurs qui défrichent de leurs propres mains un sol couvert de broussailles et enseveli sous la neige pendant six mois. Il a pris l'habitude de nous faire deux visites chaque année, quand il descend la rivière avec son radeau et quand il retourne vers les sources du Saint-John... Nous tâchons de lui faire bon accueil, bien que ses façons, un peu familières, nous déplaisent plus que nous n'osons le laisser voir...

— Je me charge de le mettre à la raison, dit sir Henri. En vérité, il serait étrange qu'un homme grossier s'imposât de la sorte à une famille respectable... Voyons, miss Johanna, voulez-vous que je vous délivre des visites de cet homme.

— L'entreprise serait périlleuse, répondit la jeune fille, et vous pourriez vous attirer quelque malheur

— Quel malheur ? demanda sir Henri ; je lui ferai entendre que sa présence vous est désagréable...

— Et il vous provoquera, interrompit M. Blumenbach. Ses visites sont rares ; elles constituent un ennui de quelques heures qui se renouvelle deux fois par an, et voilà tout... Puis, ayant fait signe à sa fille de se retirer, il ajouta : Sir Henri, savez-vous pourquoi je suis ici, au fond des forêts canadiennes, loin de la Suisse, où je suis né ? C'est que, moi aussi, j'ai été provoqué, et j'ai eu le malheur de tuer mon adversaire. En vain j'ai cherché d'étouffer en moi le souvenir de ce meurtre ; il m'a fallu partir, abandonner les lieux témoins de cette fatale rencontre, quitter à jamais le vieux monde pour m'exiler dans cette jeune Amérique, où je tâche de ne plus entendre parler de ma patrie... Au nom du ciel, sir Henri, ne faites rien, ne dites rien qui puisse amener entre vous et cet homme une querelle sérieuse... La paix que j'espérais trouver ici, serait à tout jamais troublée... Vous me le promettez, sir Henri ?

— Oui, répondit celui-ci, je vous promets d'être patient...

Ils se levèrent tous les deux, M. Blumenbach pour retourner au salon et sir Henri pour se retirer dans le pavillon qu'il habitait. Johanna, accoudée sur l'appui d'une fenêtre haute, promenait mélancoliquement ses regards sur le vaste horizon de forêts qui l'entourait. A un mille, vers l'ouest, grondaient sourdement les *Grand falls*, au-dessus desquelles la lumière du soleil, tamisée par la vapeur des eaux, produisait un brillant arc-en-ciel. Des aigles à tête blan-

che planaient dans le ciel et se posaient parfois sur les branches mortes des vieux pins ; les canards et les oies sauvages passaient en troupes serrées, regagnant les bords du lac Huron et du Lac-Supérieur. Ce qui restait de neige dans les clairières disparaissait rapidement sous le souffle du vent du sud, et le cardinal au plumage de feu faisait entendre, sous les touffes des sorbiers et des hêtres, son cri plaintif, qui annonce le printemps. Dans ces régions qui sont soumises à un climat aussi froid que celui de la Russie pendant l'hiver, bien qu'elles se trouvent placées sous des latitudes beaucoup plus élevées,— il y a au mois de mai des journées d'une douceur ineffable, où la végétation, longtemps comprimée se développe d'une façon merveilleuse. Il semble que l'on voit les bourgeons se gonfler ; la sève monter en bouillonnant de la racine à la cime des plantes. Le feuillage resplendit d'une teinte glauque pareille à celle des eaux d'un lac. Ça et là, dans les endroits marécageux, pendent du haut des branches dénudées de longues touffes de mousse grise qui donnent au paysage un aspect étrange. Ce sont pour la plupart des arbres semblables aux nôtres, mais là, ils ont des proportions énormes, leur port est plus majestueux, leurs rameaux s'étalent plus librement. A les voir serrés les uns contre les autres, se touchant tous par l'extrémité de leurs branches et couvrant de leur ombre les jeunes semis qui sont nés de leurs graines fécondes, on croirait qu'ils cherchent à se défendre contre les attaques des émigrants ; mais cet aspect a quelque chose de triste et d'accablant : on dirait que cette nature muette et solennelle attend le maître auquel la Providence l'a destinée. Était-il étonnant qu'une jeune fille, transportée au sortir de l'enfance dans ces régions si peu animées, y eût contracté des habitudes de mélancolie et de méditation solitaire. Seule avec son père qui l'aimait tendrement, mais qui ne souriait presque jamais, Johanna éprouvait un secret ennui dont elle ne pouvait se rendre compte.

## II

## LES GRAND FALLS.

Le soir de ce même jour, à l'heure où le soleil colorait de ses derniers rayons les nuées blanches suspendues au-dessus du dôme des forêts, le radeau conduit par Toby Harving parut à un demi-mille des *Grand Falls*. Il s'avancait avec une rapidité croissante, le courant augmentant de vitesse par l'effet de l'attraction de la cataracte ; mais les *lumberers*, qui connaissaient le danger, s'appro-

chèrent insensiblement du rivage. Dès qu'ils sentirent le radeau entraîné par une force qu'il leur serait bientôt impossible de maîtriser, ils l'amarrèrent solidement aux arbres voisins, remettant au lendemain la grande opération qui consiste à lancer par-dessus les chutes la lourde masse de bois flottant. Durant la nuit, ils menèrent joyeuse vie à la taverne de *l'Aigle d'or*, la plus importante des rares stations qu'ils rencontraient dans le long trajet des *Little Falls* à Frederictown ; puis, au point du jour, reprenant leur labeur de la veille, ils poussèrent de nouveau le radeau au milieu du courant. A un signal donné par leur chef, tous les *lumberers* sautèrent dans une barque qui les ramena au rivage.

— *Let go !* laisse aller, cria solennellement maître Toby Harving, jetant en avant ses bras robustes comme pour donner une impulsion plus forte encore au radeau, dont la tête atteignait déjà le bord de la cataracte. Les poutres de l'avant, attirées par l'abîme béant, firent le plongeon, entraînant à leur suite toute la longue et compacte masse de bois qui fut immédiatement disjointe et rompue. Le craquement des liens brisés et le bruit des troncs d'arbres à peine dégrossis qui se choquaient en tourbillonnant dominèrent un instant la grande voix de la cataracte, puis tout disparut dans une épaisse vapeur blanche pareille à celle qui se dégage d'une chaudière en ébullition. Les fragments du radeau roulaient en désordre et se heurtaient dans le gouffre comme des naufragés qui s'accrochent les uns aux autres. Telle est la puissance de ces grandes chutes qu'elles tordent et brisent en morceaux dans leurs terribles étreintes les arbres les plus robustes. Ces magnifiques enfants de la forêt, qui avaient pendant des siècles défié la tempête, l'eau si légère, si transparente, qui se résout en brouillard au choc des rochers, les promène, les roule, les secoue et les broie les uns contre les autres comme des joncs desséchés ; mais il faut que l'abîme vomisse la proie qu'il a engloutie. Après avoir été pendant une heure ballottées en tous sens, les pièces de bois reprennent lentement le fil de l'eau ; le courant, qui les ressaisit une à une, les ramène peu à peu vers le centre de la rivière. C'est alors que les *lumberers*, montés sur des bateaux, courent à force de rames après les débris errants de leur radeau ; ils les conduisent ensuite le long du rivage, où ils doivent recommencer leur pénible travail. Il leur faut pour la seconde fois lier ensemble ces pièces de bois isolées, en former un tout compacte, une masse flottante qui poursuivra sa route, sans rencontrer d'obstacles sérieux, jusqu'à Frederictown, à l'embouchure de la rivière Saint-John.

Le passage d'un radeau à travers les *Grand Falls*, avec ses diverses péripéties, présentait un spectacle assez curieux ; aussi les

habitants du voisinage s'étaient-ils rassemblés sur le bord de la rivière pour y assister de plus près. M. Blumenbach, sa fille et leur hôte sir Henry Readway, le contemplaient du haut de la berge. Au milieu des vaillants *lumberers* qui opéraient à travers les eaux le sauvetage des troncs d'arbres disséminés par la violence du courant, maître Toby Harving se faisait remarquer par la vigueur de ses bras et la rapidité de ses mouvements. Quand la partie la plus difficile de cette ingrate besogne fut achevée, et qu'il ne resta plus qu'à dresser sur le radeau la tente qui sert d'abri à l'équipage, les flotteurs allèrent une fois encore se reposer à la taverne de *l'Aigle d'or*. Un tiers environ du bois dont se composait le radeau avait été mis en pièces dans le périlleux passage des *Grand Falls*, mais il restait tant d'autres arbres debout au sein des forêts canadiennes que personne ne s'affligeait d'une perte aussi considérable. Encore moins s'occupait-on d'obvier à cet inconvénient par l'établissement d'un canal latéral à la rivière.

Maître Toby Harving, voyant ses gens attablés à la taverne et disposés à y faire une longue pause, profita du moment pour aller rendre à M. Blumenbach sa visite accoutumée. Il n'avait point pris sa part des copieuses libations auxquelles ses *lumberers* s'étaient abandonnés la nuit précédente. Son regard était sérieux ; il semblait préoccupé de quelque affaire importante et marchait à grands pas, serré dans sa large ceinture de laine rouge, le chapeau de feutre gris incliné sur le front. Sous son bras, il portait la longue carabine sans laquelle il ne quittait jamais son radeau. Ses mocassins de peau de caribou se posaient sur le sol sans produire le plus léger bruit ; il y avait dans toute la personne du maître flotteur, si singulièrement équipé, une certaine élégance sauvage parfaitement en harmonie avec le milieu dans lequel il vivait. Arrivé devant l'habitation de M. Blumenbach, maître Toby ouvrit la barrière et traversa lestement la cour.

— John Blum est à table ? demanda-t-il au domestique Bill, qui se montrait à l'entrée du vestibule, portant sur un plateau les tasses et le café.

— Oui, répondit froidement le vieux serviteur, qui n'aimait pas à entendre appeler son maître John Blum tout court.

— Très-bien, fit Toby Harving, et il entra dans la salle à manger après avoir déposé à la porte sa lourde carabine, dont la crosse retentit sur le parquet. Les trois convives, M. Blumenbach, sa fille Johanna et sir Henri Readway, éprouvèrent à la vue du *lumberer* une impression désagréable qu'ils essayèrent de dissimuler ; mais l'accueil était si froid que le nouveau-venu resta debout au milieu de la salle à manger.

— Prenez place à mes côtés, *master* Harving, dit M. Blumenbach en lui offrant un siège. Vous voilà une fois encore en route pour Fredericton ?

— Ah çà ! dit à haute voix le maître flotteur, sans répondre à la question qui lui était adressée, est-ce que vous ne me reconnaissez plus Johanna ? Décidément je commence à croire que je suis de trop ici !

— Qu'est ce qui peut vous donner une pareille idée, maître Harving ? répondit Johanna. N'avez-vous pas toujours été bien reçu chez mon père ?

— C'est vrai ; répliqua le *lumberer* ; mais mon costume de sauvager vous choque peut-être aujourd'hui à cause de ce *gentleman* qui est assis près de vous, miss !... Avant-hier pourtant ce *gentleman* a paru très-heureux de partager avec nous un peu de biscuit et de porc salé...

— J'avais faim, répondit sèchement Henri.

— Et la faim apprivoise le loup, comme dit le proverbe.

— La comparaison est blessante, dit sir Henri visiblement irrité. Je vous ai laissé mon gibier pour votre dîner du lendemain ; donc nous sommes quittes.

— Aussi je ne vous demande rien, monsieur le chasseur, reparut Toby Harving avec exaltation ; si vous avez quelque chose à réclamer, ma carabine est à la porte...

— *Heinrich ! Heinrich ! aus Liebe für mich !* (Henri ! Henri ! pour l'amour de moi !) dit à demi-voix Johanna sans songer que sir Henri ne pouvait entendre l'allemand.

\* \* \*

(A continuer.)

---

## CHRONIQUE DU MOIS.

---

Le vote sur le Plébiscite venait d'affirmer solennellement la perpétuité de la dynastie impériale en France. La presse Bonapartiste chantait sur tous les tons et sur toutes les gammes ce triomphe de l'opinion publique. On croyait que la barque de l'Etat n'avait jamais été plus solidement ancrée. Tout-à-coup, un branle-bas formidable s'opère sur toute la ligne ; les roueries politiques, trop longtemps pressurées se révèlent et débordent de tous côtés ; des armées entières s'élancent sur le champ de bataille ; les armes françaises subissent des désastres terribles ; Napoléon prisonnier, capitule à Sedan ; le plus beau trône du monde s'écroule, et la République est proclamée. Quels évènements ! Il semble que c'est là l'histoire de tout un siècle !

A quelle cause attribuer ces revers qui ont jeté la France dans le deuil et l'épouvante ? Elles sont multiples. C'est le résultat d'une agglomération de coïncidences qui en convergeant toutes sur un même point ont fait jaillir la lumière, il est vrai ; mais cette lumière est apparue lugubre comme la lueur des canons.

La France a fait elle-même sa propre faiblesse, elle a préparé elle-même ses humiliations actuelles. Reine des nations par ses gloires militaires, par les progrès de sa civilisation, par l'autorité de sa voix dans les conseils internationaux, elle s'est endormie dans le sentiment de sa sécurité. Sa flotte était plus formidable que jamais, ses armes avaient été grandement perfectionnées ; ses mitrailleuses pouvaient balayer une armée comme des feuilles emportées par l'ouragan. Elle n'aurait certainement pas subi ces épreuves n'eût été la lâche politique du désarmement opérée par les rêveurs d'économie, les démocrates et les personnes en quête de popularité. Ils faisaient continuellement des entailles sur le budget de la guerre, tantôt pour ériger des théâtres, tantôt pour construire des chemins

de fer ; ici il fallait protéger les écoles primaires et là il fallait fonder un établissement d'agiotage. Naturellement, toutes ces réductions sur l'armée avaient pour but, au nom du grand principe de l'économie, d'autoriser la prodigalité la plus honteuse pour promouvoir des entreprises peu importantes ou même radicalement mauvaises. Au premier coup de tambour, quatre cents mille hommes devaient être prêts en tout temps à entrer en campagne, et l'on découvre qu'au commencement des hostilités, un tiers de ce nombre ne figure que sur des listes de papier.

Les véritables auteurs de ces désastres, ceux qui ont saigné la France à ses artères, ce sont ces hommes qui voulaient escalader les marches du pouvoir, qui demandaient le désarmement général des troupes, afin de retrancher à l'empire une des conditions indispensables de sa force. Ils savaient bien que, cet obstacle enlevé, il leur serait facile de jeter des pierres dans les rouages gouvernementaux, et par là, de l'empêcher de fonctionner. Anathème sur eux aujourd'hui qu'ils sont dans la jubilation ! Sacrifier sa patrie afin de faire tomber un homme ou un système de gouvernement quelconque, c'est une trahison, c'est un suicide national. Oh ! comme ils doivent jouir de leur triomphe, à présent que le colosse est tombé ! Dans ce moment de crise suprême, où l'on ne songe qu'à combattre pour sauver ses foyers et son honneur, la fumée de la poudre empêchera peut être de voir ces fronts stigmatisés qui apparaissent insolemment pour diriger le peuple. Mais quand viendra le jour de la paix, victorieuse ou vaincue, la France saura bien trouver des âmes droites, des esprits élevés et des cœurs sincèrement catholiques pour la conduire vers ses destinées.

Il est étrange qu'on ait ignoré combien les forces militaires de ce pays étaient peu considérables. Le Maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, n'a-t-il pas déclaré au Corps Législatif, que la France était prête pour cette lutte gigantesque ? Personne mieux que lui, ne pouvait renseigner la nation. Aussi, la déclaration de guerre fut-elle reçue avec enthousiasme. Chacun savait, que tôt ou tard, elle devait éclater entre la France et la Prusse. Les deux grandes monarchies militaires avaient pris une attitude d'antagonisme qui ne la faisait que trop pressentir. Si la France eût su qu'elle n'était pas prête pour la guerre, elle ne l'aurait pas déclarée. La renonciation du prince Hohenzollern aurait mis fin à l'imbroglio, et l'on n'aurait pas fait un *casus belli* d'une question d'étiquette. Aussi est-ce avec un douloureux étonnement qu'on apprit qu'il y avait à peine 300,000 hommes à opposer aux armées Prussiennes, qui débordaient de tous côtés comme des nuées de sauterelles.

La valeur française a été ce qu'elle était aux batailles de Wagram,

d'Iéna et d'Austerlitz. Les fils n'ont pas dégénéré de leurs pères. Les glorieuses figures de Bazaine et MacMahon sont acquises à l'immortalité. Mais qui peut dire, si certains chefs subalternes ne méritent pas de graves reproches? Soit ignorance ou infatuation, soit impéritie ou trahison, de grandes fautes ont été commises. La justice humaine ou divine se chargera du châtement des vraies coupables.

Ces causes de faiblesse deviennent encore plus saillantes, si on les met en face des lois, de l'organisation et des principes militaires qui ont fait la force de la Prusse. Tous les hommes de cette contrée sont formés à la rude école des armes, sans égard à la position, à la fortune et à la naissance de qui que ce soit. Ils doivent recevoir leur instruction militaire depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 32 ans. Leur service est obligatoire. Nobles et roturiers, riches et pauvres, instruits et ignorants sont enrégimentés, armés, classés dans les mêmes rangs, avec les mêmes armes et avec les mêmes privilèges. Les classes les plus élevées comme les plus communes se coudoient. Toutes les intelligences de la nation fournissent leur contingent. De là, ces idées d'ordre, d'égalité, d'émulation, qui ajoutent le concours de la force intellectuelle à celui de la force militaire. Aussi, est-ce avec raison qu'ils ont foi dans leur organisation et qu'ils disent avec orgueil que "leurs institutions militaires mettent à la disposition du roi, pour une guerre, toutes les forces intellectuelles du pays. L'armée a plus fait pour l'émancipation des basses classes que toutes les lois du pays." Voilà comment, dès le début des hostilités, plus de 800,000 hommes, parfaitement disciplinés, ont été lancés sur les rives du Rhin.

En dépit de la proclamation pacifique et rassurante de l'Empereur, les antinomies de l'Allemagne ont été violentées; car, quoique la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-duché de Bade dussent entrer dans une alliance offensive et défensive avec la Prusse, en vertu d'un traité secret, le Cabinet de Berlin, pour vaincre leurs hésitations eut l'audace et l'astuce de les tromper en leur annonçant que l'indépendance des peuples tudesques était menacée. Pour décider la Chambre de Bavière à voter les crédits de la guerre, il soutint effrontément que les armées françaises allaient envahir leurs frontières. Voilà, comment la France, qui comptait n'avoir à combattre que la Prusse, dut se voir piquer au flanc par les troupes de toute l'Allemagne. Une fois de plus, elle a subi l'humiliation d'avoir été jouée par la politique de Bismark.

Contrairement aux prévisions et aux espérances de Napoléon, le résultat de cette guerre a été d'établir une union intime entre la Prusse et l'Allemagne. Les haines étaient encore toutes fraîches;

il y avait à peine quatre ans que le Holstein et Frankfort avaient été violemment annexés aux Etats Prussiens et que l'indépendance du Hanovre, avait été mise à néant. Et cependant, voici que la crainte d'une invasion française a rallié ces deux puissances ; elles se sont donné la main, leurs antipathies et leur antagonisme ont été oubliés ; et l'on eut le spectacle de deux ennemies, se pressant fraternellement la main, dormant avec un accord parfait, dans un même camp et combattant avec union sous le même drapeau. Elles ne parlent déjà de rien moins que de conférer au roi Guillaume, le titre d'Empereur de l'Allemagne. La victoire excuse bien des fautes et fait oublier bien des rancunes.

On serait tenté de croire, que les évènements ont conspiré contre la France. Elle avait à traîner avec elle les nombreux éléments de sa faiblesse. Toutes ces épreuves, toutes ces défaillances, se sont produites au moment même où sa rivale lui apparaissait avec des éléments de force et de grandeur tels qu'elle n'en avait jamais eus. C'est au moment où la France opérait la réduction de ses armées, que la Prusse consolidait son système militaire. Au moment où le maréchal Lebœuf disait avec une ignorance coupable, que la France était prête pour la guerre, la Prusse commençait dans l'ombre à équiper ses huit cent mille hommes. La Prusse a obtenu cent cinquante mille hommes de l'Allemagne, quand la France n'a pu obtenir les cents mille hommes promis par Victor Emmanuel. La France a eu ses de Failly, qui ont joué le rôle des maladroits et peut-être celui des traîtres, quand les généraux prussiens suivaient avec une entente admirable, les ordres de Von Moltke, et qu'un système de télégraphie complet, les mettait permanemment en communication les uns avec les autres.

Ce n'est pas la bravoure qui a fait défaut aux troupes françaises. L'histoire dira combien elles ont livré de combats héroïques sur toutes leurs lignes de retraite par la Saar, par la Moselle, à travers les Vosges, par Vitry, par Mézières et par la Meuse, jusqu'à Sedan. Sedan ! nom lugubre comme celui de Waterloo ! Un mystère terrible plane peut-être sur cette déplorable capitulation qui a étonné tout le monde. Qui peut dire si la trahison n'a pas créé cette lamentable histoire et si le nom, les démarches et les actes de certains chefs ou soldats, n'accusent pas des accointances prussiennes très prononcées ?

On saura avec quelle vigueur, avec quelle habileté, avec quels talents stratégiques, le maréchal Bazaine a harcelé les trois grandes armées prussiennes qui le cernaient autour de Metz. Les sanglantes journées du 14, du 16 et du 18 août, l'ont glorieusement confirmé. A Borny, il faisait mordre la poussière à huit mille

ennemis et forçait les survivants d'abandonner leurs positions. A Gravelotte, il en faisait un carnage épouvantable. Les batteries prussiennes et françaises avaient riposté vigoureusement. La bataille commencée à dix heures moins quart, n'avait cessé qu'avec le nuit. Le lendemain, plus de Prussiens, à l'exception de leurs milliers de morts qui jonchaient la plaine. C'était une nouvelle victoire. Sur la lisière des forêts de Mozeurres, neuf heures et demie durant, on s'était battu et ce fut une horrible boucherie des deux côtés. Les ténèbres seules ont mis fin à ce combat meurtrier. L'ennemi s'est replié silencieusement dans la forêt avec la honte d'une défaite.

Tantôt le noble Maréchal attire ses ennemis dans des piège, et les met en pièces, tantôt il les attaque à brûle-pourpoint, tantôt, par une série de manœuvres habilement combinées, il les entraîne dans des positions dangereuses. Continuellement enserré dans le cercle de feu des armées combinées du Prince Frédéric-Charles, du Prince Fritz et du Maréchal Steinmetz, il a le mérite prodigieux de les tenir constamment en échec. On dit qu'il ne peut s'ouvrir un passage pour s'échapper de Metz. Alors, comment a-t-il réussi à faire partir 6,000 de ses soldats à la tête du Maréchal Canrobert ? Jusqu'à plus amples renseignements, nous croyons que, si Bazaine ne s'enfuit pas de Metz, c'est qu'il ne le veut pas et qu'il s'y sent tout-à-fait à l'aise pour ses opérations militaires.

On n'aura jamais assez d'éloges, pour vanter cette poignée de soldats qui se battent comme des lions dans la citadelle de Strasbourg. Là, des faubourgs sont consumés par les flammes, on lance des bombes rouges ou pleines d'huile sur les toits qui s'écroulent et s'embrasent, les rues sont peuplées de cadavres et de ruines, les femmes et les enfants se réfugient au fond des caves pour se mettre à l'abri des projectiles meurtriers, la désolation la plus lamentable règne dans toute la ville et Strasbourg ne se rend pas. On retrouve partout le même carnage et partout le même héroïsme.

Ce bon roi Guillaume avait déclaré, avant l'entrée en campagne, qu'il ne faisait pas la guerre à la France, mais à Napoléon seulement. Aujourd'hui que ce dernier est entre ses mains, il feint d'oublier entièrement ses déclarations et continue à piller, dévaster et meurtrir la France. Ses troupes s'avancent à marches forcées pour se ruer sur Paris. Là est l'écueil. C'est là, qu'ils laisseront leurs cadavres et que se terminera l'invasion de ces barbares modernes.

\*  
\*  
\*

Il suffit que la France subisse des défaillances pour que les pouvoirs Européens se sentent pris de vertige. A peine la République

française est-elle proclamée, qu'un grand mouvement républicain s'organise en Angleterre. Les rois commencent à trembler sur leurs trônes, en voyant l'hydre révolutionnaire lever hardiment la tête dans toutes les classes de la société. On sent que la France n'est plus là, pour donner le ton aux diplomates, pour diriger le mouvement des idées, pour tenir en respect les ambitions nationales. La Russie, pour envahir plus à l'aise l'Empire Turc, s'assure le concours de l'Autriche et de l'Italie qui auraient leur part du butin. Cette éternelle question d'Orient devient ainsi plus menaçante que jamais.

Le câble nous apprend que les troupes italiennes qui marchaient sur Rome viennent de s'emparer de la Ville Eternelle. Comme en 1849, les bandes envahissantes et criminelles dont Mazzini est l'âme, foulent les parvis sacrés de la capitale du monde chrétien. Qu'advient-il du vicaire de Pierre que l'on a dépouillé de son domaine lambeaux par lambeaux ? Nous ne le savons. Mais nous comptons que l'exil du Pape ne sera que momentané, que les révolutionnaires seront bientôt balayés de Rome et que, suivant l'expression de Veillot, " le pontife immortel traversant les populations agenouillées, reviendra par un chemin de fleurs reprendre la couronne d'épines qui déchire son front, mais qui foudroie les autres fronts."

\* \*

Depuis le grand incendie du 8 juillet 1852, Montréal a vu s'élever d'innombrables édifices au milieu de cette forêt de cheminées que le feu avait laissées là debout, comme des monuments qui attestaient la puissance destructive de ce terrible élément. L'œuvre de reconstruction s'était opérée sur des bases plus larges et plus solides. La cathédrale seule semblait ne pouvoir plus se relever de ses ruines. Mgr. Bourget, avait surtout déployé son activité pour travailler à la création d'établissements de charité, que réclamaient les besoins et les misères de notre société. Aujourd'hui que ce but est atteint, aujourd'hui que Montréal est la ville la plus riche de l'Amérique en institutions religieuses, il se propose de couronner tant de services, par un œuvre d'art imposant. Généreusement secondé par son clergé, il résolut de mettre à exécution le projet, qui a été si longtemps à l'état de lettre-morte, de reconstruire la cathédrale de Montréal. La bénédiction de la pierre angulaire s'est faite, le 28 du mois dernier, par Mgr. l'Evêque de Montréal lui-même, assisté de la plupart des membres de son clergé et au milieu d'un concours immense de citoyens.

Le site est magnifique et commande par sa position élevée, une vue superbe sur la cité et sur le fleuve. On nous dit que l'édifice aura la forme d'une croix grecque : ses proportions gigantesques et le mérite de l'exécution en feront l'un des plus splendides embellissements de Montréal et le rendront digne d'être l'Eglise-mère d'un diocèse de 400,000 âmes.

La construction d'un temple de cette importance se fait dans l'espérance et à la condition implicite qu'il devra défier les ravages du temps par sa permanente solidité et par la force de sa structure. Mais, comme les plus belles choses de ce monde, ces lieux de la prière peuvent n'offrir qu'un monceau de ruines quand les flammes d'un incendie viennent lécher leurs arceaux, faire crouler leurs colonnes et lézarder leurs murailles bénies ; en sorte que ces œuvres qu'on croyait séculaires disparaissent aussi vite que le navire emporté par une trombe. C'est le sort qui a été réservé à la première cathédrale de Montréal, dont les bases avaient été posées il y a 49 ans. Notre digne évêque était présent lorsque les travaux furent commencés, et c'est avec la modeste somme de *deux écus français*, que son prédécesseur entreprit l'exécution d'un aussi vaste projet. Si la vieillesse chenuë lui laisse encore longtemps cette teinte de fraîcheur et de sérénité, on peut prédire qu'il verra ce grand édifice de Dieu heureusement parachevé.

\* \* \*

Pendant qu'on pose les bases de la cathédrale, les fondements de l'Institut Canadien se font saper terriblement. Le vœu des catholiques sincères le voulait ainsi. Le jugement dans la cause Guibord vient de trébucher sur le piédestal que lui avait élevé son Honneur le juge Mondelet. Le scandale avait été public, il fallait que la leçon fut plus humiliante. Aussi les juges en révision ont-ils infirmé à l'unanimité, le premier jugement qui a été rendu dans cette cause tristement célèbre, et deux juges protestants ont condamné énergiquement les prétentions de ces catholiques rebelles qui veulent faire la loi à leur Eglise. C'était dur et c'était mérité. L'hon. juge Berthelot, dans un travail savamment élaboré, a mis en lumière cette importante question de la sépulture ecclésiastique, il l'a examinée sur toutes ses faces et en a tiré des conclusions solides, qui affirment la suprématie de l'Eglise en matières religieuses. C'est un triomphe de plus pour notre foi, triomphe d'autant plus éclatant qu'il vient d'être unanimement proclamé par de hautes autorités judiciaires.

\*  
\* \*

Le grand centre commercial du Canada, vient de donner un rendez-vous général aux arts, à l'industrie, à l'agriculture et au sport. Ce rôle là, lui convient à merveille. L'exposition provinciale a été imposante. Des milliers de spectateurs y ont afflué. Ils ont tout vu, tout examiné, tout admiré. C'était un tableau vivant, où le génie industriel du Canadien apparaissait dans toute sa mâle beauté, où l'on distinguait à travers les richesses des progrès modernes, le but éminemment pratique de l'utilité. C'était la manifestation de ce que peut faire le travail, accouplé avec les perfectionnements de la civilisation. C'était le concours généreux de plusieurs intelligences qui exposaient au pays les fruits de leur émulation pour en faire bénéficier toutes les classes de la société. Le génie du Canadien-Français s'est montré ce qu'il devait être et n'a pas déparé le cadre général.

Quiconque aurait désiré avoir une idée de la fureur du sport, telle qu'elle existe en Angleterre, n'aurait eu qu'à se transporter aux régattes qui ont eu lieu récemment à Lachine. Vous auriez vu à vol d'oiseau, sur le chemin qui conduit de Montréal à Lachine, un vaste cordon bien ficelé, bien noué, bien enchevêtré, s'avancant en roulant comme les orbes d'un serpent, sur neuf milles de longueur, et sous les nuages de poussière qui le couvrent, vous auriez vu une suite interminable de fiacres, de charrettes, d'omnibus et d'équipages étincellants, encombrés d'hommes et de femmes de toutes les conditions. Et puis, vous auriez vu 50,000 spectateurs sur les rivages du grand fleuve et sur le pont des vapeurs, suivre du regard avec un intérêt frémissant, deux yachts sveltes comme une coquille. Huit rameurs donnant une impulsion vigoureuse aux rames font courir ces deux frères embarcations sur l'eau avec une rapidité étonnante. Quand ils ont tournée la bouée, ils reviennent dans la direction du courant, et sous leurs efforts prodigieux. la barque ne glisse plus, elle semble voler. L'intérêt devient de plus en plus grand, c'est une anxiété générale. On pâlit, on s'étonne, on réprime un mouvement de joie ou de trouble. Au roulement du tambour succède l'hymne des fanfares. C'est le moment décisif. Tout-à-coup, un cri se fait entendre : "Hourra pour le *Tyne* d'Angleterre." Puis arrive l'équipage de *Paris* du Nouveau-Brunswick, et sa défaite accueille les sympathies de tout le monde. Un frisson court par toute l'assemblée, les vivats font explosion, et puis c'est un brouhaha général. Les parieurs ont une contenance joyeuse ou sombre suivant l'importance de leur gain ou de leurs pertes. La grande nouvelle est immédiatement annoncée et

prônée par tous les télégraphes transatlantiques et continentaux, et des millions de piastres engagées dans les paris, changent de propriétaires au milieu des nuages produits par les vapeurs du Champagne et du Sauterne. L'excitation produite par ces tournois nautiques est telle, qu'on oublie entièrement les grands évènements Européens et qu'on promène de faubourgs en faubourgs, de rues en rues et de maisons en maisons, les portraits de ces vainqueurs qui ont acquis le titre de champions du monde. Qu'on dise après cela, que la vie humaine n'est pas une comédie !

\*  
\*  
\*

Elle est enfin arrivée au Fort Garry cette fameuse force militaire qui a pour mission de maintenir l'ordre au Nord-Ouest. De suite, comme pour donner une amère dérision à son titre "*d'expédition pacifique,*" les soldats d'Ontario se sont précipités dans l'Hôtel du gouvernement Provisoire en criant : "*Où est Riel ? où est O'Donaghue et Lépine ? qu'on les pend !*" Ils ont couru dans toutes les chambres en brandissant leurs fusils et en poussant des cris féroces. Voilà le premier acte de ces pacifiques expéditionnaires. Leur second acte a été de tirer à bout portant sur un missionnaire catholique. C'est par la haine du nom français que les anglais d'Ontario ont été la cause première de la rébellion au Nord-Ouest ; et c'est par la haine du nom français qu'ils commencent à établir un état permanent d'inimitié. C'est leur fanatisme religieux qui a fomenté tous les désordres et c'est leur fanatisme religieux qui commence à les faire revivre. Les vieilles querelles du Haut et du Bas-Canada se trouvent définitivement implantées sur le territoire de la Rivière-Rouge. Si la direction sage et éclairée du Lieutenant-Gouverneur Archibald ne met pas fin à ces violences et à ces scandales, on peut s'attendre à voir une nouvelle révolution s'effectuer. Elle serait terrible cette fois-là. Pour se battre avec avantage et en habiles stratégestes, il n'est pas nécessaire aux enfants des Bois Brûlés d'avoir été à l'école de St.-Cyr. Ce serait une guerre d'embuscades, d'escamourches et de guérillas. Ils enverraient leurs familles sur les bords de quelque lac pour y vivre de pêche. Les produits de la chasse suffiraient amplement à leurs besoins. Ce serait une guerre d'extermination qui pourrait durer des années entières sans que leur caisse publique en fut affectée, tandis que notre budget de la guerre aurait mauvaise contenance devant la Chambre. La coupe des vengeances est bien prête de déborder. Encore quelques maladresses de ce genre, et l'on verra la valeur farouche des méfis se réveiller ; l'immensité des prairies

sera leur domaine, leurs opérations militaires se déploieront à l'aise sur cette grande arène, et les mesures de pacification si péniblement obtenues par nos Ministres seront balayées comme la poussière.

\*  
\*  
\*

Le Haut-Canada n'a point la vertu de l'abnégation. Nous serions surpris de voir cette vertu-là y fleurir : tant l'égoïsme, l'amour-propre et l'intérêt ont conduit les destinées de cette Province. Depuis l'union des Canada jusqu'à nos jours son rôle n'a pas changé. Ce qu'elle désire et ce qu'elle veut, c'est de jeter sur le dos de ses voisins les plus lourdes charges, qui dérivent des obligations générales, tout en cherchant à accaparer les plus gros bénéfices possibles. L'esprit de renoncement est spontané, il ne s'impose pas et nous ne l'exigeons pas de notre Province-sœur. Mais nous avons le droit de lui demander d'être juste. A coup sûr il n'existe pas chez elle cet esprit de justice qui rend les peuples forts et établit l'harmonie dans les relations sociales. Elle a tellement bien cabalé, elle a tellement bien joué ses intrigues sous le rideau qu'on reconnaît son œuvre dans le jugement que vient de prononcer la commission arbitrale sur la dette des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada. L'impartialité des Juges Gray et MacPherson, arbitres d'Ontario et de la Puissance, a dû être singulièrement ébréchée et mise en doute en présence de la fière résignation du Juge Day, arbitre pour la Province de Québec.

Si nous étions hommes à nous laisser larder impudemment, les Haut-Canadiens seraient certainement les hommes de la situation pour ravir et happer la proie. Cela s'accorde avec leurs principes avec leurs goûts, avec leur traditions. Il est dans nos habitudes de revendiquer énergiquement nos droits et de combattre pour eux. Notre vie nationale s'est développée par la lutte ; c'est en luttant que nous nous sommes faits respecter et que nous avons affermi notre autorité. Aussi toute la presse canadienne-française a-t-elle désapprouvé avec force le jugement qui a été rendu dans cette épineuse question de l'arbitrage Provincial. A la netteté de cet éclatant désaveu devra se joindre l'action de nos hommes d'état, afin que la justice si longtemps entravée, insultée et méprisée obtienne un triomphe complet.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

- Affaire Guibord.—Question de refus de sépulture.—Rapport de la cause avec le texte du Jugement de Son Honneur le Juge Mondelet.—Reproduction de la *Minerve*. Montréal, des presses à vapeur de la *Minerve*, 1870. Brochure grand in-8 de X-159-17 pp. Prix 50cts.
- Cour Supérieure, Montréal.—Plaidoiries des avocats *in re* Henriette Brown vs La Fabrique de Montréal.—Refus de sépulture, Montréal: typographie Louis Perrault & Cie., 1870. Brochure in-8.
- Réflexions d'un Catholique à l'occasion de l'affaire Guibord, Montréal. Des presses à vapeur de la *Minerve*. Brochure grand in-8 de 16 pages.

Le vif intérêt porté par le public canadien aux péripéties du procès déjà célèbre dont on vient de lire le titre, a rendu nécessaire la publication des pièces qui composent le dossier de cette cause, avec les discours prononcés par les avocats des deux parties litigantes. Je vois dans une nécessité qui a été admise de part et d'autre, la preuve que les citoyens ne sont pas restés indifférents à une discussion dont le sujet était la liberté même de l'Eglise Catholique en Canada, et il faut se féliciter de cet intérêt porté par un très-grand nombre de personnes aux diverses phases d'une lutte qui n'a manqué de grandeur, ni dans son objet, ni dans la manière dont elle a été conduite. Un des Pères de l'Eglise a dit que Dieu n'a rien de plus cher en ce monde que la liberté de son Eglise: "*Nihil magis diligit Deus in hoc mundo, quam libertatem Ecclesie*;" car c'est dans sa liberté que résident sa vie, sa prospérité, son progrès et son bonheur. Le sentiment qui a animé le public canadien pendant les derniers mois, et qui l'a tenu si complètement attentif aux diverses phases du procès important qui n'est pas encore terminé, est donc tout-à-fait digne de louange.

La brochure publiée par la *Minerve* s'ouvre par un joli travail de M. Oscar Dunn sur la question, lequel sert comme d'introduction. Cette étude, quoique courte, traite cependant d'une manière intéressante les deux points les plus saillants de la question que l'auteur divise de la manière suivante: "Nous rechercherons, dit-il, 1<sup>o</sup>, si les membres de l'Institut-Canadien ont encouru des censures canoniques qui les privent de certains bienfaits religieux et spécialement de la sépulture ecclésiastique, et 2<sup>o</sup>, si, dans notre état de société, cette privation entraîne celle du droit civil que peut avoir un

paroissien sur la partie du cimetière réservée aux catholiques qui meurent en paix avec l'Eglise."

Les deux points sont traités clairement, vigoureusement, et étayés d'excellentes autorités. Le reste de cette brochure contient toutes les pièces du dossier, excepté la réponse de M. Dessaulles à une certaine question posée par la défense. L'éditeur de la brochure dit que cette réponse est un cours d'histoire ecclésiastique qu'il élague pour cause d'inutilité. Viennent ensuite les discours des avocats des deux parties; ceux des avocats de la demanderesse sont donnés en résumé et ceux des avocats des défendeurs sont donnés au long. Le lecteur se demande tout naturellement pourquoi on a fait cette différence et pourquoi on ne trouve pas, les uns à côté des autres, dans cette compilation, les plaidoyers des divers avocats. On a expliqué cette omission en disant qu'on ne voulait pas contribuer à la propagation des erreurs et des idées hostiles à l'Eglise catholique contenues dans les discours prononcés pour la demanderesse. Ce motif est assurément très-respectable, et si c'est celui qui a guidé l'éditeur, ce dernier aurait dû également omettre plusieurs des dépositions qui contiennent des choses très-injurieuses pour la foi catholique et des principes tout-à-fait erronés; et il aurait surtout dû élaguer le jugement de Son Honneur le Juge Mondelet, dont la doctrine est loin d'être conforme à celle de l'Eglise Catholique.

Les mêmes omissions n'existent pas dans la brochure que j'ai nommée en second lieu; mais celle-ci ne contient que la plaidoirie et ne renferme pas les pièces du dossier.

En lisant ces discours plusieurs réflexions surgissent à l'esprit. La première et la plus remarquable, c'est que, quoique les avocats de la demanderesse soutiennent des principes tout-à-fait contraires à la doctrine catholique et pour la plupart, sinon tous, formellement condamnés par des conciles ou par des encycliques pontificales; cependant ces défenseurs d'une mauvaise cause se posent toujours comme catholiques, même comme les seuls vrais catholiques, et prétendent connaître et comprendre la théologie catholique mieux que les écrivains vénérables qui ont fait de cette science l'étude constante de leur vie, mieux que les Pères de l'Eglise, mieux que les Papes, mieux enfin que l'Eglise catholique elle-même. Eux seuls professent la vraie religion, et la professent de la bonne manière. "La religion est aussi nécessaire à l'homme que l'air qu'il respire, que le mouvement de son cœur, et ceux qui, frappés d'un genre particulier d'aliénation, s'imaginent que Dieu et l'immortalité de l'âme sont des inventions des hommes, n'en sont arrivés là que parcequ'ils ont, dans l'égarément de leurs facultés, cru trouver un autre Dieu que le Dieu de leurs semblables.

.....  
 " Nous sommes au contraire de cette religion qui a dit *pax hominibus bonæ voluntatis*, paix et amour aux hommes de bonne volonté. Ce que tant de gens chantent tous les dimanches sans le comprendre. Nous sommes de cette religion de paix qui n'invoque pas le pouvoir civil pour opprimer, mais pour protéger contre l'oppression.

.....  
 " Oui, nous voulons être chrétiens, mais selon les préceptes de Jésus-Christ, selon les préceptes de l'Eglise, et non selon les lubies d'un ecclésiastique imberbe, dressé comme ils le sont aujourd'hui tous dans les séminaires."

La seconde réflexion qui me frappe en lisant les discours prononcés par les avocats de la demande, c'est une pensée de regret et de tristesse à la vue

des excentricités de langage et des exagérations de pensées que l'on y trouve. Des passages comme ceux que je vais rapporter et comme bien d'autres que je pourrais également citer ici, ne sont pas convenables ; ils n'apportent aucune force à un argument ; ils indiquent plutôt soit la faiblesse d'une cause, soit un pénible égarement d'esprit. La vérité n'a jamais besoin de semblables arguments pour s'affirmer ou se défendre. Les employer, c'est faire douter de suite tout homme impartial et non prévenu que la vérité soit du côté de ceux qui se permettent de telles sorties. Les esprits élevés et éclairés regretteront toujours des aberrations de forme et de fond comme celles-ci, par exemple :

“ Ce système est celui qui agite le monde catholique en ce moment, — c'est celui qui tend à faire restituer à l'ordre religieux la prédominance que le paganisme, le bouddhisme et le christianisme du moyen-âge avaient obtenue sur la société et dont toutes ces formes de culte ont si douloureusement abusé ; oui cette prédominance, rêvée par des esprits dont l'existence, dans notre siècle et sur notre continent, fait croire à la métempsychose. A l'âge actuel de notre planète, ce système est exemplifié par la préparation du foie gras. L'éleveur place une oie dans une boîte, où l'œsophage et l'arrière-train du bipède se rapprochent durant la croissance, et produisent ce phénomène contre-nature dont se repaissent les hommes, gouvernés par le ventre. Durant toute cette opération, l'élève n'exerce son intelligence ou plutôt son instinct inculte que comme l'hôte de Buridan, qui, ne connaissant rien au-delà d'une portion d'avoine et d'une portion d'eau, s'engraissait à les admirer autant qu'à les consommer.

“ Cette troisième exception est l'expression de ce système, qui, au moyen de compressions morales, de circonwallations chinoises, emprisonne et atrophie l'intelligence et la raison humaines, pour en composer la foi grasse. La foi grasse, c'est le cerveau humain réduit à l'état d'une pâte inintelligente, qu'une classe de pâtisseries brevetés manipulent et transforment en toutes sortes de brioches fantastiques. C'est l'homme devenu automate, — impropre à toute conception individuelle, — parlant, ou écrivant sous l'impulsion d'un ressort placé dans la main de l'ingénieur breveté.

.....

“ Il y a dans le monde un cercle d'hommes en conspiration permanente contre tout ce qui fait le bonheur matériel et moral de l'humanité — un cercle d'hommes qui se disent catholiques et qui trente-sept fois ont été proscrits par le pape et les princes de tous les pays catholiques. — Dans ces permutations, le génie du mal est passé du serpent dans ce cercle d'hommes. — Vous le proscrivez, vous le morcelez, vous le tranchez en cent morceaux pour le livrer aux vents destructeurs, — et lentement, sourdement, silencieusement ces morceaux se cherchent dans l'ombre, de l'Afrique à l'Europe, de l'Asie à l'Amérique, — et le serpent se recompose, avec une recrudescence de venin et de haine contre la Société Chrétienne, et lorsque vous le croyez disparu pour toujours, enfoncé sous les couches séculaires de l'exécration des hommes, vous voyez reparaître sa tête hideuse, vous le voyez étendre autour du tronc et des membres de la société ses replis tortueux et visqueux, pour étouffer le corps et l'âme de sa victime, qui est le monde civilisé.

“ Les clients de nos adversaires ce sont les Jésuites ; ce sont eux qui, avec leur art infernal, plaident ici sous le nom des curés et marguilliers de Montréal et qui en ce moment rient sous cape, du bon tour qu'ils jouent à

toute la population de la mettre ainsi en émoi, sans que le bout de leurs doigts y paraisse.

“ Déjà notre société, étreinte dans les replis du serpent allait expirer sans jeter le cri d'alarme. C'est la main d'un mort qui la rappellera à la vie ; c'est Guibord, encore gisant sur le sol, qui arrachera le masque de la défense.

“ Honneur soit rendu aux Sauvages de ce continent qui avaient commencé à supprimer du sol canadien la première semence de la Sainte Société de Jésus ! Honneur soit rendu au ministère anglais qui les en fit disparaître ! Honneur à l'Archevêque de Québec, qui a entouré son diocèse d'un cordon sanitaire contre cette peste et qui a refusé un pied à terre aux Jésuites !

“ Depuis la disparition des Jésuites de ce continent jusqu'à leur retour, nous avons ignoré ces conflits ignobles où les voisins exterminent leurs voisins, sous prétexte d'être agréables à Dieu. Mais laissez faire, nous recommençons.”

.....  
La troisième pensée qui me frappe en lisant ces discours, c'est le nombre considérable d'interruptions que le juge a cru devoir faire à quelques-uns des orateurs. Je comprends qu'un magistrat prudent puisse quelquefois poser des questions à l'avocat qui a la parole, afin de s'éclairer sur un point particulier de la cause, ou de provoquer plus de développements sur un sujet dans le but qui lui paraît en demander, ou enfin pour ramener l'orateur au fond de la contestation, dont ce dernier aurait pu s'écarter dans la chaleur de l'improvisation. Mais je ne vois dans les discours qui ont subi tant d'interruptions de la part du tribunal, rien qui puisse autoriser cette conduite. Il est toujours pénible pour l'orateur d'être dérangé dans son débit ; par là souvent son plan se trouve brisé, et dans son désir de satisfaire à la question du juge, il est quelquefois conduit dans des digressions qui lui font oublier des points plus importants de sa cause.

M. Doutre a subi trois interruptions ; M. Jetté, 10 ; M. Cassidy, 36, et M. Trudel, 208. On remarquera la gradation.

La troisième brochure, *Les Réflexions d'un Catholique*, est la reproduction d'articles publiés dans la *Minerve* sur ce qu'on est convenu d'appeler l'affaire Guibord. L'auteur de ce petit travail, qui est l'un des prêtres les plus respectés du diocèse de Montréal, y traite d'une manière très-lumineuse et avec une grande force de logique les quatre questions suivantes :

- 1° La liberté de l'Eglise catholique en Canada ;
- 2° Le pouvoir divin de l'Eglise, surtout en matière de doctrine ;
- 3° L'autorité de l'Evêque diocésain et des S. Congrégations Romaines ;
- 4° L'incompétence de l'autorité séculière en matière spirituelle.

Après avoir développé et établi ces quatre principes, l'auteur les applique à l'affaire Guibord et conclut son travail par d'éloquentes paroles auxquelles le jugement de la Cour de Révision vient de donner une éclatante vérification.

En effet, un jugement unanime de la Cour de Révision, composée des Honorables Juges Berthelot, MacKay et Torrance, a renversé le jugement de Son Honneur le Juge Mondelet, et a proclamé solennellement et glorieusement le principe de l'indépendance de l'Eglise dans les matières spirituelles. Voici en quels termes le juge Mackay, qui appartient au culte protestant, a formulé cette grande vérité :

“ Je n'entends pas juger sur les questions impliquant les droits et le

pouvoir de l'Evêque et du curé, comme on ne les a pas mis en cause ; mais je n'ai pas d'objection de dire, pour calmer les appréhensions de certains esprits, que dans toutes les dénominations religieuses du Bas-Canada, *il y a des règles relatives aux matières spirituelles dont aucune cour ne peut prendre connaissance. Ce sont de ces questions qui ne peuvent être décidées que par les diverses juridictions ecclésiastiques propres à chaque église.*"

On a dit que l'affaire Guibord était un grand scandale ; c'est peut-être vrai ; mais, d'un autre côté, une grande leçon sortira de ce grand scandale. Les amis comme les ennemis de l'Eglise s'y instruiront : les premiers y puiseront une confiance pleine de sérénité, et les seconds seront forcés de respecter la position pleine de liberté et d'indépendance qu'elle occupe à l'ombre du drapeau britannique, pour le bonheur de la petite société dans laquelle elle accomplit ses œuvres immenses de charité et de bienfaisance.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

---

Observations et Commentaires sur les titres XVII et XVIII du Code Civil du Bas-Canada contenant la loi des privilèges et hypothèques et celle de l'enregistrement des droits réels suivis d'un projet de loi contenant les vues de l'auteur sur les moyens à prendre pour rendre le système hypothécaire plus complet, par J. A. Hervieux, notaire à St. Jérôme et registrateur du comté de Terrebonne. Prix \$1.00. Montréal, C. O. Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs. Brochure in-8, 194 pages.

L'un des sujets les plus intéressants qu'offre l'histoire du droit canadien, c'est assurément l'étude du système hypothécaire qui, à différentes époques, a été établi dans le pays. En observant les nombreuses phases successivement parcourues par ce système, on constate avec plaisir que nos lois sur ce sujet ont toujours été en se perfectionnant, et qu'après avoir été, dans les premiers temps de la colonie et jusqu'à une époque qui n'est pas très-éloignée, dans un état presque rudimentaire, elles approchent aujourd'hui de la perfection, telle qu'entendue dans les pays les mieux organisés de l'Europe. Ce résultat, si important pour la sûreté des transactions immobilières et la tranquillité des familles et des citoyens qui en dépendent à un si haut degré, est dû, ainsi que le reconnaît M. Hervieux, "aux efforts et aux travaux de deux hommes politiques éminents, les Honorables Sir L. H. Lafontaine et Sir G. E. Cartier."

Le sujet des privilèges et hypothèques avait occupé l'attention des peuples civilisés de l'antiquité, et chez les Grecs comme chez les Romains on s'est toujours efforcé de prévenir la fraude, de trouver un moyen de publicité des hypothèques, car, comme dit un auteur canadien, de là dépendent le crédit d'une nation et la confiance qui en naît nécessairement.

Jusqu'en 1829, le Bas-Canada fut soumis au système hypothécaire tel qu'il existait en France en 1663. L'insinuation remplaçait l'enregistrement.

En 1829, la législation de la province adopta l'acte 9 Geo. IV. c. 20, qui reproduit presque textuellement les dispositions de l'édit de 1774, qui n'était pas en force en Canada. Après cette date, une série d'actes établit des bureaux d'hypothèques dans quelques comtés dont les terres, au moins en grande partie, étaient tenues en franc et commun socage. Le premier

de ces actes, celui des 10 et 11 Geo. IV, c. 9, établissait, dit Sir L. H. Lafontaine, des bureaux d'hypothèques dans les comtés de Drummond, Sherbrooke, Stanstead, Shefford, Missisquoi. C'était un acte transitoire dont la durée était limitée au 1 mai 1838. Il fut fait des amendements à cette loi par un acte du 31 mars 1831, en vertu duquel les dispositions du premier furent, en outre, étendues aux terres tenues en franc et commun soccage dans les comtés d'Ottawa, Beauharnais et Mégantic. Cet acte, comme le premier, devait expirer le 1 mai 1838. Par l'acte du 18 mars 1834, les dispositions de l'acte originaire du 26 mars 1830, furent étendues aux terres en franc et commun soccage dans les comtés du Lac des Deux-Montagnes et de celui de l'Acadie. Cet acte devait aussi expirer à la même date que les deux autres. Enfin, les dispositions de ces trois actes du 26 mars 1830, du 31 mars 1831 et du 18 mars 1834, à l'exception de la section II du second de ces actes, continuèrent d'être en force jusqu'au 1er novembre 1842, en vertu d'une ordonnance du Conseil spécial du 26 avril 1838.

Toutes ces lois, on l'a remarqué, ne contenaient que des dispositions temporaires, partielles, limitées et par le temps et par l'espace de leur application, n'ayant aucun caractère général, et destinées dès leur naissance à ne vivre que peu d'années. C'est une question si ces lois valaient mieux que le régime des insinuations qui existaient avant ou ailleurs. Mais voici qu'un grand pas va être fait ; on va tenter de donner une loi générale, nouvelle, durable, au moins dans l'esprit de ses auteurs.

Le 9 février 1841, le Conseil Spécial, sous l'administration de Lord Sydenham, décréta l'ordonnance des bureaux d'hypothèques. C'était à la veille de l'union des deux provinces, au moment où le Conseil Spécial allait cesser d'exister, et il semble que cette loi fut faite avec une trop grande précipitation. Le résultat fut que cette ordonnance, loin de simplifier le système hypothécaire, le compliqua au contraire considérablement par les vices de sa rédaction et les nombreuses lacunes qu'elle contenait. " Une loi, dit Sir L. H. Lafontaine, qu'il faut étudier dans ses lacunes et ses omissions, encore plus que dans ses dispositions écrites, n'est pas une loi qui puisse donner une grande sécurité aux citoyens."

Telle était, cependant, la loi du Conseil Spécial, et tout le monde connaît la savante critique qu'en a faite l'illustre auteur que je viens de nommer, lequel, parvenu plus tard au pouvoir, essaya par plusieurs statuts de remédier aux vices et aux défauts qu'il avait signalés dans son livre.

Nous sommes arrivés à la dernière période du système hypothécaire : " Sir G. E. Cartier, dit M. Hervieux dans la préface de son livre, par plusieurs statuts successifs, fit subir au système de nombreuses modifications, en réglant d'une manière plus rationnelle les hypothèques légales et judiciaires, l'enregistrement du droit de propriété et plusieurs autres points importants ; et enfin, par l'acte 23 V. c. 59, il le compléta en pourvoyant à la confection du cadastre et de l'index aux immeubles. Cette mesure et les autres que je viens de signaler constituent un système hypothécaire tout nouveau et incontestablement supérieur à l'ordonnance.

" La codification a fait un tout homogène de ce système en rassemblant les diverses dispositions éparses dans les statuts ; mais elle n'a presque rien fait pour compléter ces dispositions restées en grande partie à l'état de premier jet. Hâtons-nous de dire qu'il en devait être ainsi : il n'entraînait pas et ne pouvait pas entrer dans le cadre des codificateurs de poursuivre des

modifications qui, par leur nature, ne peuvent être obtenues qu'à la suite d'une étude spéciale et de longues observations.

“ D'un autre côté, si l'on considère l'état d'imperfection où se trouvent encore certaines lois après tout le travail que des hommes habiles se sont donné pour les codifier, on ne pourra que trouver fort restreint le nombre des lacunes du système hypothécaire qu'il suffit de combler pour le rendre relativement parfait.”

Le livre que nous signalons aujourd'hui à l'attention du public est le second publié par M. Hervieux sur la question des hypothèques. Le premier : “ *Analyse des lois d'enregistrement,*”<sup>1</sup> a été publié en 1864 et cet ouvrage a été favorablement apprécié dans le public. C'est dire que par ses études, son expérience, sa profession, M. Hervieux a dû acquérir une connaissance toute particulière de notre système hypothécaire, de ses défauts et de ses qualités. Les matières hypothécaires forment la spécialité de sa vie et de ses travaux. Écoutons-le, il n'y a que les hommes à spécialité qui puissent nous instruire.

M. Hervieux reconnaît que notre système hypothécaire a été grandement amélioré par les différentes modifications qu'il a subies et surtout en dernier lieu par le Code. Les changements qu'il trouve encore nécessaires pour faire arriver ce système à un état relativement parfait sont peu nombreux ; en voici la rapide énumération :

“ Faire atteindre au grand principe de la publicité de tous les droits réels son plein développement : perfectionner le mode d'enregistrement de manière à le faire correspondre avec le nouveau système ; rendre le droit d'hypothéquer plus effectif ; mieux régler certaines formalités concernant la confection du cadastre et, en certains cas, le rang des droits réels, et enfin pourvoir à l'organisation et à la surveillance des bureaux d'enregistrement restés jusqu'à ce jour à l'état rudimentaire.”

Nous n'apprécierons pas ici le mérite de ces suggestions, ce serait dépasser le cadre de notre travail. Mais la critique de M. Hervieux est maintenant devant le public ; déjà les journaux s'en sont occupés d'une manière très-flatteuse pour l'auteur. Il reste à la législature de les apprécier et d'en tirer les leçons qu'elle peut fournir pour le perfectionnement de plus en plus grand de cette partie importante de nos lois.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

<sup>1</sup> Voir le compte-rendu de ce livre dans la *Revue Canadienne* de mai 1864.